

Plan de formation

En application de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Poseuse de sol – parquet CFC Poseur de sol – parquet CFC

Date du décret: 16 décembre 2011
Etat au 1^{er} juin 2021



Tables des matières

	Page
Préambule	3
Profil de qualification	3
1. Profil de la profession	
2. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	
3. Niveau d'exigences	
Lecture du plan de formation	6
Partie A Compétences opérationnelles	9
Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles	
Compétences méthodologiques	
Compétences sociales et personnelles	
Partie B Tableau des leçons de l'école professionnelle	40
Partie C Organisation, répartition et durée des cours interentreprises	41
1. Organe responsable	
2. Organes	
3. Convocation	
4. Moment, durée et thèmes principaux	
Partie D Procédure de qualification	43
1. Organisation	
2. Domaines de qualification	
3. Note d'expérience	
4. Conditions de réussite	
Partie E Approbation et entrée en vigueur	45
Annexe	48
Index des documents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale	
Annexe 2:	51
Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et protection de la santé	

Préambule

Le plan de formation est le concept pédagogique et professionnel de la formation professionnelle de base pour les poseuses de sol – parquet et les poseurs de sol – parquet avec certificat fédéral de capacité (CFC). Il concrétise la formation de base sur les trois sites que sont l'entreprise, l'école professionnelle et les cours interentreprises, avec l'objectif de créer une formation professionnelle de base pour la branche des poseurs de sol et de parquet.

Le plan de formation s'articule en quatre parties. La partie A ordonne les objectifs de formation selon la méthode Triplex sur trois niveaux :

- Les domaines de compétences opérationnelles; ils résument les compétences selon les thèmes ou les technologies;
- Les compétences opérationnelles; elles correspondent à une combinaison des connaissances, des capacités et des attitudes face à certaines actions et se différencient en compétences opérationnelles, méthodologiques, sociales et personnelles;
- Les objectifs évaluateurs; ils s'articulent en objectifs de formation des différents sites en formation.

A côté des contenus professionnels spécifiques, le plan de formation contient le tableau des leçons de l'école professionnelle (partie B), des explications sur les cours interentreprises (partie C) et des points de repère pour le processus de qualification (partie D).

Le plan de formation est édicté par SolSuisse, le groupe romand des parqueteurs et poseurs de sols et de la communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet² et est approuvé par le Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)³.

Profil de qualification

Le profil de qualification est un résumé des domaines de compétences opérationnelles et des compétences opérationnelles dont devront disposer les poseurs de sol - parquet à la fin de leur formation.

Les domaines de compétences opérationnelles sont attribués à une ou plusieurs compétences opérationnelles, qui peuvent à leur tour être concrétisées de façon mesurable par des objectifs évaluateurs (voir partie A). Les objectifs évaluateurs dans l'entreprise représentent les véritables objectifs de formation pour la formation en pratique professionnelle. L'atteinte des buts est soutenue et complétée par les objectifs évaluateurs de l'école et des cours interentreprises.

1. Profil de la profession

Domaines d'activités / aptitudes professionnelles

Les poseurs de sol - parquet habillent les sols de linoléum, de résilients, de caoutchouc, de liège, de textiles de matériaux à base de bois. Leur domaine de travail s'étend aux sous-constructions, aux réparations et aux traitements de surface.

² Le nouveau logo et le nom de l'association ont été adaptés. L'adaptation a été faite tout au long du texte.

³ Le nom de l'unité administrative a été adapté. L'adaptation a été faite tout au long du texte.

Sur les chantiers, ils préparent leur travail. Ils évaluent les supports et déterminent les constructions adéquates. Ils se chargent d'enlever les vieux revêtements et de les éliminer dans les règles de l'art. Selon le type de revêtement, ils installent des couches intermédiaires ou d'isolation en vue d'atténuer le bruit, l'humidité ou la chaleur. Les couches intermédiaires peuvent aussi neutraliser les tensions et être mises en œuvre sur des fonds anciens ou neufs, ou utilisées pour leur assainissement.

Ils prennent les mesures des aires de pose et disposent le matériel. Ils choisissent profilés et plinthes et en exécutent le montage. Dans l'exercice de leurs activités, ils respectent les prescriptions techniques, les normes, les directives de l'association, ainsi que les indications du fabricant.

La formation initiale dans ce secteur professionnel se décline en deux orientations:

- Poseur de sol-parquet CFC avec orientation en revêtements textiles et résilients.
- Poseur de sol-parquet CFC avec orientation en parquet (sols en bois, en matériaux à base de bois et en liège)

Compétences opérationnelles

Les poseurs de sol-parquet CFC maîtrisent notamment les activités suivantes et se distinguent par les comportements ci-après:

- ils posent de manière économique des revêtements de différentes matières (linoléum, matières synthétiques, caoutchouc, liège, textiles et bois). Ils effectuent en outre des sous-constructions, des réparations et des traitements de surface.
- ils procèdent aux travaux préparatoires sur le chantier. Ils évaluent les supports et déterminent la manière dont le sol est construit. Ils enlèvent les vieux revêtements et les éliminent dans les règles de l'art.
- En fonction du type de revêtement, ils posent des couches intermédiaires ou d'isolation en vue d'atténuer le bruit, l'humidité et la chaleur. Les couches intermédiaires peuvent aussi neutraliser les tensions et être mises en œuvre sur des fonds anciens ou neufs, ou utilisées pour leur assainissement.
- Ils mesurent les locaux et procèdent à la répartition des éléments des revêtements. Ils choisissent les profilés et ils en exécutent le montage. Dans l'exercice de leurs activités, les poseurs de sol – parquet respectent les exigences techniques, les normes, les directives de l'association ainsi que les indications du fabricant.

Contribution sociétale, économique, environnementale et culturelle de la profession

Les éléments que voici caractérisent le contexte professionnel:

- Différentes structures d'entreprise, qui se signalent par une disposition marquée aux activités de formation continue;
- Nombreuses interfaces et interdépendances sur le chantier, tant pour les constructions nouvelles que pour les travaux de transformation;
- Possibilités limitées de sélection des apprentis.

Il en résulte que ce secteur professionnel déploie un effet d'intégration prononcé, en ce qui concerne les jeunes étrangers également. Afin de l'entretenir et de le stimuler de manière optimale, il est très important d'assurer une formation continue séparée avec des filières spécialisées sur les trois lieux de la formation, en particulier à l'école professionnelle où les qualifications linguistiques revêtent une grande importance. La planification efficace des tâches ainsi que, d'une manière générale, les compétences méthodologiques, sont très importantes. De plus, parce que les travaux sur les chantiers s'effectuent en concertation avec de nombreux intervenants, les compétences sociales et personnelles sont de plus en plus nécessaires. Les petites entreprises, en particulier, sont en

mesure de développer de manière optimale ces aptitudes, car elles dépendent grandement de col-
laborateurs sachant travailler de manière indépendante et s'impliquer.

2. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

	Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles					
1	Préparation, mesure et contrôle du support	1.1 analyser les mandats de travail et établir les documents de planification Les poseurs de sol – parquet ont conscience de la signification des ordres d'exécution pour la préparation de leurs travaux. Ils les interprètent, procèdent aux calculs importants, aux mètres chez le client ou sur le chantier et établissent les documents de planification nécessaires.	1.2 mesurer, contrôler et préparer le support Les poseurs de sol – parquet sont conscients de leur obligation de procéder à des mesures et de vérifier la conformité des supports. Pour ce faire, ils utilisent les instruments appropriés ; ils déterminent les défauts et les valeurs de tolérance et effectuent les travaux préliminaires nécessaires sur le support.				
2	Pose de revêtements et de parquets	2.1 organiser les processus de travail personnels Les poseurs de sol – parquet sont conscients que le bon déroulement du travail dépend de la manière dont les collaborateurs organisent leur travail en tenant compte des contraintes et exigences de l'entreprise. Ils doivent prévoir le déroulement de leurs tâches de manière rationnelle et dans les temps voulus.	2.2 installer le chantier et préparer le support Les poseurs de sol – parquet connaissent l'importance d'un chantier installé et organisé adéquatement pour un travail efficace. Ils savent organiser adéquatement le poste de travail sur le chantier ou chez le client et préparer le support dans les règles de l'art.	2.3 poser des revêtements textiles et résilients (orientation) Les poseurs de sol – parquet mesurent l'importance d'une pose propre et soignée conforme aux indications du fabricant. Ils exécutent toutes les opérations en tenant compte des matériaux et utilisent à cet effet en toute sécurité l'outillage et les machines appropriés. Ils consignent les opérations exécutées conformément aux directives.	2.4 poser des parquets (orientation) Les poseurs de sol – parquet mesurent l'importance d'une pose propre et professionnelle du parquet, en suivant les instructions du fabricant. Ils exécutent tous les travaux en fonction du matériau et utilisent à cet effet les outils et les machines appropriés en les manipulant en toute sécurité. Ils consignent les opérations effectuées conformément aux instructions.	2.5 assurer la sécurité au travail et la protection de la santé Les poseurs de sol – parquet ont pleinement conscience des dangers que comporte leur activité. Ils savent en identifier les sources et prendre les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et protéger leur santé.	2.6 veiller à la protection de l'environnement Les poseurs de sol – parquet mesurent pleinement les enjeux de la protection de l'environnement. Ils sont capables d'identifier les problèmes d'environnement et de prendre les mesures appropriées pour en assurer la protection.

3. Niveau d'exigences de la profession

Les tâches posent tout d'abord de fortes exigences en termes de résistance physique. Elles demandent ensuite de bonnes aptitudes techniques, ce qui suppose des bases solidement acquises, mais aussi une formation continue permanente aux nouveaux matériaux et techniques de travail. Cela explique d'ailleurs l'existence de si nombreuses possibilités de formation continue et de qualification dans la branche. Une haute importance est accordée à la précision et à l'efficacité du travail, qui sont également propices à l'autonomie.

Les exigences de la profession sont présentées en détail dans le plan de formation (partie A, compétences opérationnelles) dans le cadre des échelons de compétence sous les objectifs évaluateurs.

Lecture du plan de formation

La formation de base de poseur de sol – parquet CFC s'articule autour de quatre éléments essentiels:

- 1) Au début de leur apprentissage, les poseurs de sol – parquet CFC doivent opter pour la filière spécialisée dans laquelle ils souhaitent se former. Il en existe deux:

- orientation revêtements textiles et résilients (t&r);

- orientation parquet (p)

Les cours scolaires et les cours interentreprises (CI) sont dispensés ensemble durant la première année d'apprentissage et doivent l'être dans des classes séparées pour chaque orientation à partir de la deuxième année.

- 2) Au terme de leur formation, les apprentis doivent avoir acquis les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'exercice de leur activité professionnelle. Les exigences à cet égard se classent en trois catégories selon les étapes de travail, les commandes ou les chantiers.

- Les **compétences professionnelles** désignent les techniques de travail et les aptitudes spécifiques, telles que la connaissance des matériaux, la lecture des commandes et l'utilisation des machines et de l'outillage. A la fin de leur apprentissage, les poseurs de sol – parquet CFC possèdent des compétences professionnelles dans les domaines ci-dessous:

Préparation, mesure et contrôle du support (domaine de compétence opérationnelle 1)

- analyser les mandats de travail et établir les documents de planification (compétence opérationnelle 1.1)

- mesurer, contrôler et préparer le support (compétence opérationnelle 1.2)

Pose de revêtements et de parquets (domaine de compétence opérationnelle 2)

- organiser les processus de travail personnels (compétence opérationnelle 2.1)

- installer le chantier et préparer le support (compétence opérationnelle 2.2)

- poser des revêtements textiles et résilients (compétence opérationnelle 2.3)

- poser des parquets (compétence opérationnelle 2.4)

- assurer la sécurité au travail et la protection de la santé (compétence opérationnelle 2.5)

- veiller à la protection de l'environnement (compétence opérationnelle 2.6)

- Les poseurs sol – parquet CFC doivent développer aussi des **compétences méthodologiques** pour organiser leur travail et apprentissage personnel, structurer et planifier leurs tâches et utiliser correctement matériaux et outillage. Les compétences requises sont les suivantes:

- techniques de travail et résolution des problèmes

- approche globale et en réseau fondée sur les processus

- souci de la qualité

- aptitudes à la communication

- stratégie pour une formation permanente

- comportement écologique

- Les poseurs de sol – parquet CFC doivent développer une certaine aisance dans les relations interpersonnelles, notamment dans les contacts avec leurs supérieurs et leurs collègues, avec la clientèle ou les autres corps de métier. Ces compétences sont regroupées sous la dénomination **compétences sociales et personnelles**. Elles permettent d'affronter avec assurance les situations de communication difficiles et les problèmes d'équipe. Ce faisant, l'apprenant affermit sa personnalité et apprend à travailler à son développement personnel. Les compétences requises sont les suivantes:

- autonomie et responsabilité
- aptitude à communiquer
- aptitude à gérer les conflits
- esprit d'équipe
- civilité et présentation
- résistance

3) Les **objectifs professionnelles** trouvent leur expression concrète à trois niveaux avec les domaines de compétences opérationnelles, les compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs.

- Les domaines de compétences opérationnelles s'attachent à décrire les grands thèmes et domaines de compétences de la formation ainsi que l'enjeu qu'ils représentent pour les poseurs de sol – parquet.
- Les compétences opérationnelles concrétisent les domaines de compétences opérationnelles et décrivent les connaissances, les comportements et l'état d'esprit général que les apprenants sont censés acquérir.
- Les objectifs évaluateurs désignent le savoir-faire que l'apprenant est censé maîtriser dans les trois lieux de la formation.

Les domaines de compétences opérationnelles et les compétences opérationnelles valent pour l'école professionnelle, l'entreprise formatrice et les cours interentreprises. Les objectifs évaluateurs sont spécifiquement formulés pour chacun des trois lieux de la formation.

4) Les compétences méthodologiques, sociales et personnelles sont développées dans les trois lieux d'apprentissage, au travers des objectifs évaluateurs. Elles forment ensemble un faisceau de compétences. L'école professionnelle offre une compréhension et des références théoriques, tandis que les cours interentreprises privilégient la transmission d'un savoir-faire.

5) L'indication des échelons de compétence pour les objectifs évaluateurs pour chaque lieu de formation sert à signaler clairement le niveau d'exigence. On distingue six échelons de compétence (C1 à C6) correspondant à autant niveaux de prestation:

C1 (Savoir) Reproduire les éléments mémorisés, savoir les rechercher et s'y référer (énumérer, nommer)

Exemple: nommer les mesures de prévention des accidents au travail

C2 (Comprendre)

Restituer et comprendre les éléments appris (expliquer, décrire, exposer, démontrer).

Exemple: expliquer les caractéristiques d'un poste de travail et d'apprentissage sûr et bien organisé

C3 (Appliquer)

Mettre les connaissances en pratique dans différents contextes et situations

Exemple: veiller à la remise du protocole de chauffage. Signaler l'absence de protocole au supérieur.

C4 (Analyser)

Décomposer une situation en plusieurs éléments, établir et identifier les corrélations.

Exemple: vérifier l'humidité des matériaux à base de bois à l'aide d'appareils de mesure électriques

C5 (Synthétiser)

Combiner les différents éléments appris et les réunir en un tout ou esquisser une solution à un problème.

Exemple: analyser des procès-verbaux et décider si une chape est conforme pour la pose.

C6 (Evaluer)

Apprécier les différents éléments et les situations selon des critères déterminés.

Le présent plan de formation ne contient aucun objectif évaluateur de cet échelon.

A Compétences opérationnelles

1 Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs

<p>1 Domaine de compétence opérationnelle – préparation, mesure et contrôle du support</p> <p>Préparer, mesurer et vérifier sont des tâches importantes pour la réalisation de travaux de pose de haute qualité.</p> <p>Les poseurs de sol-parquet comprennent les ordres d'exécution et prennent les mesures chez le client ou sur le chantier. En se basant sur les calculs et les documents de planification, ils vérifient les supports conformément à l'obligation de contrôle et prennent les mesures nécessaires en vue de remédier aux défauts et de corriger les valeurs qui dépassent les tolérances.</p>		
<p>1.1. Compétence opérationnelle – analyser les mandats de travail et établir les documents de planification</p> <p>Les poseurs de sol-parquet ont conscience de la signification des ordres d'exécution pour la préparation de leurs travaux. Ils les interprètent, procèdent aux calculs importants, aux métrés chez le client ou sur le chantier et établissent les documents de planification nécessaires.</p>		
Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle	Objectifs évaluateurs de l'entreprise	Objectifs évaluateurs des cours interentreprises
<p>1.1.1 Calcul technique Les poseurs de sol-parquet procèdent aux calculs suivants concernant les commandes et leur spécificité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - surfaces; - métré; - volumes; - matériaux auxiliaires; - revêtements; - temps de travail. <p>(C3)</p>		
<p>1.1.2 Plans / dessins Les poseurs de sol-parquet interprètent et établissent des plans, dessins et croquis pour préparer leur travail. En particulier, ils</p> <ul style="list-style-type: none"> - lisent et comprennent les plans; - convertissent les échelles des plans; 		

<ul style="list-style-type: none"> - saisissent les métrés pour la préparation du travail et le décompte; - agrandissent (ou réduisent) l'échelle des plans; - établir des croquis et des-sins. <p>(C5)</p>		
<p>1.1.3 Mandats de travail revêtements textiles et résilients (t&r)</p> <p>Les poseurs de sol-parquet décrivent les fonctions, l'établissement et le contenu des ordres d'exécution.</p> <p>Ils interprètent les ordres d'exécution en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - description de l'ouvrage; - revêtement de sol; - détails d'exécution; - mesures; - normes. <p>Ils établissent les documents et plans pour les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - matériaux auxiliaires; - le déroulement du travail; - les travaux préliminaires sur le support; - les travaux de pose des revêtements textiles et élastiques; - la durée du travail. <p>Ils planifient l'utilisation d'outils et de machines.</p> <p>(C5)</p>	<p>1.1.3 Mandats de travail revêtements textiles et résilients (t&r)</p> <p>Je lis les ordres d'exécution de mon supérieur avec attention et interprète les données concernant les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - matériaux auxiliaires; - détails d'exécution; - mesures; - normes; - labels; - spécifications des fabricants / fiches techniques; - recommandations sur la structure du sol;⁴ - travaux préliminaires sur le support; - délais / durée d'exécution; - machines; - outils. <p>Je distingue les matériaux, les outils, les machines et les procédés conventionnels ou alternatifs.⁵</p> <p>En suivant les ordres, je prends les mesures sur le chantier ou chez le client et clarifie les détails. Je note les points principaux, par ex. à l'aide d'un croquis.</p>	<p>1.1.3 Mandats de travail revêtements textiles et résilients (t&r)</p> <p>Les poseurs de sol-parquet lisent les ordres d'exécution avec attention et interprètent les données concernant les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - matériaux auxiliaires; - détails d'exécution; - mesures; - normes; - labels; - spécifications des fabricants / fiches techniques; - recommandations sur la structure du sol;⁶ -travaux préliminaires sur le support; - délais / la durée d'exécution; - machines; - outils. <p>Les poseurs de sol-parquet distinguent entre les matériaux, les outils, les machines et les procédés conventionnels ou alternatifs.⁷</p> <p>En suivant les ordres, ils prennent les dimensions sur le modèle et clarifient les détails. Ils notent les points principaux, par ex. à l'aide d'un croquis.</p>

⁴ Version du 1^{er} juin 2021

⁵ Version du 1^{er} juin 2021

⁶ Version du 1^{er} juin 2021

⁷ Version du 1^{er} juin 2021

	<p>Je communique mon supérieur les quantités de matériaux et de matériaux auxiliaires à commander. (C5)</p>	(C5)
<p>1.1.3 Mandats de travail parquet (p) Les poseurs de sol-parquet décrivent les fonctions, l'établissement et le contenu des ordres d'exécution. Ils interprètent les ordres d'exécution concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la description de l'ouvrage; - le revêtement de sol; - les détails d'exécution; - les mesures. <p>Ils établissent les documents et les plans pour les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - matériaux auxiliaires; - le déroulement du travail; - les travaux préliminaires sur le support; - les travaux de pose de parquet; - la durée du travail. <p>Ils planifient l'utilisation d'outils et de machines. (C5)</p>	<p>1.1.3 Mandats de travail parquet (p) Je lis avec attention les ordres d'exécution de mon supérieur et interprète les données concernant les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - matériaux auxiliaires; - détails d'exécution; - mesures; - normes; - labels; - spécifications des fabricants / fiches techniques; - recommandations sur la structure du sol;⁸ - travaux préliminaires sur le support; - délais/durée d'exécution; - machines; - outils. <p>Je distingue les matériaux, les outils, les machines et les procédés conventionnels ou alternatifs.⁹</p> <p>En suivant les ordres, je prends les dimensions sur le chantier ou chez le client et clarifie les détails. Je note les points principaux, p. ex. à l'aide d'un croquis.</p> <p>Je communique à mon supérieur les quantités de matériaux et de matériaux auxiliaires à commander. (C5)</p>	<p>1.1.3 Mandats de travail parquet (p) Les poseurs de sol-parquet lisent les ordres d'exécution avec attention et interprètent les données concernant les:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - matériaux auxiliaires; - détails d'exécution; - mesures; - normes; - labels; - spécifications des fabricants / fiches techniques; - recommandations sur la structure du sol;¹⁰ - travaux préliminaires sur le support; - délais/durée d'exécution; - machines; - outils. <p>Les poseurs de sol-parquet distinguent entre les matériaux, les outils, les machines et les procédés conventionnels ou alternatifs.¹¹</p> <p>En suivant les ordres, ils prennent les dimensions sur le modèle et clarifient les détails. Ils notent les points principaux, p. ex. à l'aide d'un croquis. (C5)</p>

⁸ Version du 1^{er} juin 2021

⁹ Version du 1^{er} juin 2021

¹⁰ Version du 1^{er} juin 2021

¹¹ Version du 1^{er} juin 2021

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution des problèmes
- 2.2 Approche globale fondée sur les processus
- 2.4 Stratégies d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité

1.2 Compétence opérationnelle – mesurer, contrôler et préparer le support Les poseurs de sol-parquet sont conscients de leur obligation de procéder à des mesures et de vérifier la conformité des supports. Pour ce faire, ils utilisent les instruments appropriés; ils déterminent les défauts et les valeurs de tolérance et effectuent les travaux préliminaires nécessaires sur le support.		
Objectifs évaluateurs de l'école professionnelle	Objectifs évaluateurs de l'entreprise	Objectifs évaluateurs des cours interentreprises (c.i)
<p>1.2.1 Obligations de contrôle Les poseurs de sol-parquet expliquent les objectifs, normes et appareils de mesure ainsi que leurs fonctions pour les obligations de contrôle suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - inégalités importantes (latte et cale -mesure); - fentes et joints dans le support; - support pas suffisamment sec (appareil CM et appareils électroniques); - support pas suffisamment solide (appareil à strier); - surface trop poreuse ou trop rêche; - support souillé; - hauteur inadéquate par rapport au sol fini (niveau à bulle d'air, appareils de mesure électroniques); - température et atmosphère de la pièce non appropriées (appareils de mesure électroniques). 	<p>1.2.1 Obligations de contrôle Je vérifie le fonctionnement des appareils de mesure de l'entreprise.</p> <p>Je vérifie dans les règles de l'art les éléments suivants du support selon les dispositions des obligations de contrôle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - inégalités importantes; - fentes et joints dans le support; - support pas suffisamment sec; - support pas suffisamment solide; - surface trop poreuse ou trop rêche; - support souillé; - hauteur inadéquate par rapport au sol fini; - température et atmosphère de la pièce non appropriées. <p>J'inscris les valeurs mesurées sur l'ordre d'exécution ou sur un protocole de mesure selon les normes et directives de la profession.</p>	<p>1.2.1 Obligations de contrôle Les poseurs de sol-parquet vérifient et assurent le fonctionnement des appareils de mesure dans le c.i.</p> <p>Ils vérifient dans les règles de l'art les éléments suivants du support selon les dispositions des obligations de contrôle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - inégalités importantes; - solidité du support; - hauteur du support par rapport au sol fini. <p>Ils inscrivent les valeurs mesurées sur l'ordre d'exécution ou sur un protocole de mesure selon les normes et directives de la profession. (C4)</p>

<p>A l'aide d'appareils de mesure électriques, ils déterminent le taux d'humidité du bois des matériaux en bois.</p> <p>Ils déterminent le taux d'humidité des matériaux avec un appareil CM. (C4)</p>	<p>Je communique les valeurs mesurées à mon supérieur. (C4)</p>	
<p>1.2.2 Travaux préparatoires Les poseurs de sol-parquet décrivent la fonction et la mise en œuvre des mesures et des auxiliaires suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - lissage et ragréage; - adhérence des fentes et joints; - séchage, blocage de l'humidité résiduelle, utilisation; d'un déshumidificateur; - ponçage, application d'un primaire, lissage; - nettoyage, ponçage, grenailage, fraisage ou élimination; - nivelage ou lissage; - mesures appropriées en matière de température et d'atmosphère. <p>(C2)</p>	<p>1.2.2 Travaux préparatoires Je constate les défauts ou les valeurs dépassant les tolérances et y remédie selon les spécifications par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - lissage et ragréage; - adhérence des fentes et joints; - séchage, blocage de l'humidité résiduelle, utilisation d'un déshumidificateur; - ponçage, application d'un primaire, lissage; - nettoyage, ponçage, grenailage, fraisage ou élimination; - nivelage ou lissage; - mesures appropriées en matière de température et d'atmosphère. <p>(C5)</p>	<p>1.2.2 Travaux préparatoires Les poseurs de sol-parquet constatent les défauts ou les valeurs dépassant les tolérances et y remédie selon les spécifications par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - lissage et ragréage; - adhérence des fentes et joints; - ponçage, application d'une couche de fond, lissage; - égalisation ou lissage. <p>(C5)</p>
<p>1.2.3 Procès-verbal de chauffage Les poseurs de sol-parquet expliquent le fonctionnement des différents systèmes de chauffage et l'établissement d'un procès-verbal de chauffage.</p> <p>Ils analysent les procès-verbaux et déterminent l'aptitude à la pose de la chape conformément aux normes. (C5)</p>	<p>1.2.3 Procès-verbal de chauffage J'assure de la remise du procès-verbal de chauffage.</p> <p>Je signale l'absence de procès-verbal à mon supérieur. (C3)</p>	

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution des problèmes
- 2.2 Approche globale, fondée sur les processus

2.5 Stratégie d'apprentissage

Compétences sociales et personnelles

3.2 Aptitude à communiquer

3.3 Aptitude à gérer les conflits

3.4 Esprit d'équipe

<p>2 Domaine de compétence opérationnelle – pose de revêtements et de parquets</p> <p>La pose de revêtements textiles et résilients ou de parquets doit être exécutée de manière professionnelle pour créer des sols à la fois fonctionnels et esthétiques.</p> <p>Les poseurs de sol-parquet planifient leur travail conformément à l'ordre d'exécution, aménagent le chantier selon les instructions et préparent les supports. Ils effectuent un travail de pose propre et soigné en respectant scrupuleusement les prescriptions et consignes de sécurité et les principes de protection de la santé et de l'environnement.</p>		
<p>2.1 Compétence opérationnelle – organiser les processus de travail personnels</p> <p>Les poseurs de sol-parquet sont conscients que le bon déroulement du travail dépend de la manière dont les collaborateurs organisent leur travail en tenant compte des contraintes et exigences de l'entreprise. Ils doivent prévoir le déroulement de leurs tâches de manière rationnelle et dans les temps voulus.</p>		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise formatrice	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	<p>2.1.1 Matériaux, outillage, machines</p> <p>Je sais lire et interpréter les mandats et instructions des supérieurs concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - matériel auxiliaire; - détails d'exécution; - mesures; - préparation des supports; - délai/ temps d'exécution; - machines; - outillage. <p>Je désigne et transporte selon les instructions spécifiques de l'entreprise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - moyens auxiliaires; - machines; - outillage. <p>(C5)</p>	<p>2.1.1 Matériaux, outillage, machines</p> <p>Les poseurs de sol-parquet savent lire et interpréter les mandats et instructions des enseignants concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - matériel auxiliaire; - détails d'exécution; - mesures; - préparation des supports; - délai/ temps d'exécution; - machines; - outillage. <p>Ils désignent les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériaux; - moyens auxiliaires; - machines; - outillage. <p>(C5)</p>
<p>2.1.2 Planification du travail</p> <p>Les poseurs de sol-parquet connaissent les objectifs et les avantages de la planification individuelle du travail.</p> <p>(C2)</p>	<p>2.1.2 Planification du travail</p> <p>Je définis des objectifs journaliers réalistes en intégrant les contraintes de temps et d'organisation.</p>	<p>2.1.2 Planification du travail</p> <p>Les poseurs de sol-parquet planifient et organisent leur travail en fonction des contraintes de temps imposées par le responsable des cours interentreprises.</p>

	Je soumetts ma planification à mon supérieur. (C5)	(C3)
2.1.3 Organisation du poste de travail Les poseurs de sol-parquet savent en quoi consiste un poste de travail sûr et organisé adéquatement. (C2)	2.1.3 Organisation du poste de travail J'organise adéquatement mon poste de travail chez le client et sur le chantier en respectant les règles de sécurité selon les directives. (C3)	2.1.3 Organisation du poste de travail Les poseurs de sol-parquet savent organiser adéquatement leur poste de travail modèle en respectant les règles de sécurité. (C3)
2.1.4 Dossier de formation Les poseurs de sol-parquet connaissent la structure et l'utilité du dossier de formation. (C2)	2.1.4 Dossier de formation Je tiens consciencieusement le dossier et le complète selon instructions. J'en discute régulièrement avec mon supérieur. (C3)	2.1.4 Dossier de formation Les poseurs de sol-parquet rapportent avec soin les travaux exécutés dans leur dossier de formation. Ils utilisent le dossier de formation comme ouvrage de référence. (C3)

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution des problèmes
- 2.4 Stratégie d'information et de communication
- 2.5 Stratégie d'apprentissage

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Aptitude à communiquer
- 3.3 Aptitude à gérer les conflits

2.2 Compétence opérationnelle – installer le chantier et préparer le support Les poseurs de sol-parquet connaissent l'importance d'un chantier installé et organisé adéquatement pour un travail efficace. Ils savent organiser adéquatement le poste de travail sur le chantier ou chez le client et préparer le support dans les règles de l'art.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise formatrice	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
2.2.1 Organiser le chantier Les poseurs de sol-parquet indiquent les étapes à suivre et les directives à respecter dans l'installation d'un chantier.	2.2.1 Organiser le chantier J'installe le chantier selon les prescriptions et indications suivantes:	2.2.1 Organiser le chantier Les poseurs de sol-parquet installent le poste de travail selon les prescriptions et indications suivantes:

<p>Ils expliquent la fonction des interrupteurs de sécurité (interrupteurs FI).</p> <p>Ils expliquent les installations d'aération et leur utilité. (C2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - protéger et couvrir les installations et les éléments de construction; - stocker correctement les revêtements et le matériel auxiliaire (au besoin déterminer un dépôt sécurisé); - assurer l'aération et au besoin placer des panneaux de d'avertissement et des barrières; - assurer l'approvisionnement en électricité; - assurer l'approvisionnement en eau; - contrôler la température de la pièce et au besoin engager les mesures qui s'imposent; - assurer l'utilisation de l'ascenseur; - ouvrir les voies d'accès; - coordonner les travaux avec le maître de l'ouvrage et les autres corps de métier. <p>(C3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - protéger et couvrir les installations et les éléments de construction; - stocker correctement les revêtements et le matériel auxiliaire (au besoin déterminer un dépôt sécurisé); - assurer l'approvisionnement en électricité; - assurer l'approvisionnement en eau; - coordonner les travaux avec les autres participants aux cours. <p>(C3)</p>
<p>2.2.2 Matériaux pour le support</p> <p>Les poseurs de sol-parquet décrivent les particularités, le stockage prescrit et l'utilisation dans les règles de l'art des primaires et masses de lissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - primaires en dispersion; - primaires contenant des solvants; - primaires polyuréthanes; - primaires à base de résine époxy; - primaires conductibles; - protections contre l'humidité; - masse de lissage sur une base ciment; - masse de lissage sur sulfate de calcium; 		

<p>- masse de lissage en dispersion. (C2)</p>		
<p>2.2.3 Outils Les poseurs de sol-parquet décrivent l'utilisation dans les règles de l'art, la manipulation conforme aux normes de sécurité et l'entretien des outils suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - tenailles; - pierre de carborundum; - mètre/décamètre à ruban; - cordeau traceur; - lime en fer avec manche; - scie à métaux; - compas d'épaisseur; - bol à plâtre; - grattoir à main avec lames; - spatules en différentes largeurs; - pinceaux; - tournevis automatique; - alènes; - burins; - manche de couteau; - pince arracheuse; - marteau de serrurier; - spatules pour colle; - tournevis de différentes tailles; - griffe de retenue; - truelles de lissage; - ciseaux à bois. <p>(C2)</p>		
<p>2.2.4 Machines Les poseurs de sol-parquet décrivent l'utilisation dans les règles de l'art, la manipulation conforme aux normes de sécurité et l'entretien des machines suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - aspirateur; - ponceuse avec différents porte-disques; - superstripper; - fraise pour sol avec accessoires; 		

<ul style="list-style-type: none"> - perceuse à main; - marteau perforateur; - stripper à main; - mélangeur; - scie à onglets électrique; - perceuse -visseuse accu; - scie circulaire sur table; - mélangeur pour masses de lissage; - meuleuse d'angle; - scie sauteuse; - défonceuse; - scie sabre; - scie oscillante; - rabot électrique; - ponceuse. <p>(C2)</p>		
<p>2.2.5 Sols minéraux / nouvelles constructions Les poseurs de sol-parquet connaissent les différentes étapes de la préparation de sols minéraux dans des nouvelles constructions</p> <p>Ils expliquent les coupes transversales des constructions.</p> <p>(C2)</p>	<p>2.2.5 Sols minéraux / nouvelles constructions Je prépare les sols minéraux dans les nouvelles constructions à l'aide des matériaux, outils et machines appropriés.</p> <p>Je structure mon travail selon la nature du sol en respectant les étapes suivantes:</p> <p>nettoyer/ réparer</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer/ poncer le sol; - aspirer la poussière de ponçage; - réparer les endroits endommagés; - colmater des joints de dilatation. <p>préparation</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer une pré-enduction - lisser le sol; - ajuster la hauteur aux éléments de construction attenants. <p>joints</p> <ul style="list-style-type: none"> - reprendre les joints de dilatation dans le revêtement/ monter les plinthes; 	<p>2.2.5 Sols minéraux / nouvelles constructions Les poseurs de sol-parquet préparent les sols minéraux dans les nouvelles constructions à l'aide des matériaux, outils et machines appropriés.</p> <p>Ils structurent leur travail selon la nature du sol en respectant les étapes suivantes:</p> <p>nettoyer/réparer</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer/poncer le sol; - aspirer la poussière de ponçage; - réparer les endroits endommagés; - colmater des joints de dilatation; - réparer les fissures. <p>préparation</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer une pré-enduction - lisser le sol; - ajuster la hauteur aux éléments de construction attenants. <p>joints</p>

	<p>- former les joints de raccords. (C3)</p>	<p>- reprendre les joints de dilation dans le revêtement/monter les plinthes; - former les joints de raccords. (C3)</p>
<p>2.2.6 Sols minéraux/réfection Les poseurs de sol-parquet connaissent les différentes étapes de la préparation de sols minéraux dans les travaux de rénovation</p> <p>Ils expliquent les coupes transversales des constructions. (C2)</p> <p>Dangers/amiante Les poseurs de sol-parquet connaissent les dangers et les effets de l'amiante. (C2)</p>	<p>2.2.6 Sols minéraux/réfection Je prépare les sols minéraux dans le cadre de travaux de rénovation à l'aide des matériaux, outils et machines appropriés.</p> <p>Je structure leur travail selon la nature du sol en respectant les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer l'état du revêtement selon les critères suivants substances nocives pour la santé; élimination/recyclage - éliminer le revêtement; - éliminer les traces de colle; - déterminer l'âge du support; - déterminer les étapes suivantes selon l'état du support et du revêtement d'entente avec le supérieur; - vérifier le support conformément aux obligations de contrôle¹²; - nettoyer/poncer le sol; - aspirer la poussière de ponçage; - réparer les endroits endommagés; - colmater des joints de contraction. <p>préparation</p> <ul style="list-style-type: none"> - poser une pré-enduction - lisser le sol; - ajuster la hauteur aux éléments de construction attenants. 	

¹² Voir objectif évaluateur 1.1.2.1

	<p>joints</p> <ul style="list-style-type: none"> - reprendre les joints de dilata- tion dans le revête- ment/monter les plinthes; - former les joints de rac- cords; <p>(C3)</p>	
<p>2.2.7 Sous-constructions sèches/nouvelles construc- tions</p> <p>Les poseurs de sol-parquet connaissent les différentes étapes de la préparation des sous-constructions sèches dans les nouvelles construc- tions</p> <p>Ils expliquent et dessinent les coupes transversales des sous-constructions. (C2)</p>	<p>2.2.7 Sous-constructions sèches/nouvelles construc- tions¹³</p> <p>Je prépare les sols avec les matériaux, les outils et les machines appropriés.</p> <p>Je structure mon travail en fonction de la nature du sol en suivant les étapes sui- vantes:</p> <p>travaux préalables</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer les lambourdes et les sous-planchers - poser les matériaux d'isola- tion, les sous-couches et les couches intermédiaires - réaliser un remplissage à sec - ajuster la hauteur par rap- port aux éléments de cons- truction attenants - colmater les joints - disposer les éléments à po- ser - mastiquer/poncer les joints des éléments <p>(C3)</p>	<p>2.2.7 Sous-constructions sèches¹⁴</p> <p>Les poseurs de sol-parquet préparent les sols dans les nouvelles constructions à avec les matériaux, les outils et les machines adéquates.</p> <p>Ils structurent leur travail en fonction de la nature du sol en suivant les étapes sui- vantes :</p> <p>travaux préalables</p> <ul style="list-style-type: none"> - poser les matériaux d'isola- tion, les sous-couches et les couches intermédiaires - réaliser un remplissage à sec - ajuster la hauteur par rap- port aux éléments de cons- truction attenants - colmater les joints - disposer les éléments à po- ser - mastiquer/poncer les joints des éléments <p>(C3)</p>
<p>2.2.8 Sous-constructions sèches/réfection</p> <p>Les poseurs de sol-parquet connaissent les différentes étapes de la préparation des sous-constructions sèches</p>	<p>2.2.8 Sous-constructions sèches/réfection¹⁵</p> <p>Je prépare les sols avec les matériaux, les outils et les machines appropriés.</p>	

¹³ Panneaux de bois, d'aggloméré, de plâtre, de ciment ou stratifiés

¹⁴ Panneaux de bois, d'aggloméré, de plâtre, de ciment ou stratifiés

¹⁵ Panneaux de bois, d'aggloméré, de plâtre, de ciment ou stratifiés

<p>dans les travaux de rénovation</p> <p>Ils expliquent et dessinent les coupes transversales des sous-constructions. (C3)</p>	<p>Je structure mon travail en fonction de la nature du sol en suivant les étapes suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer l'état du revêtement selon les critères suivants; substances nocives pour la santé; élimination/recyclage; - éliminer le revêtement; - éliminer les traces de colle; - déterminer l'âge du support; - déterminer les étapes suivantes selon l'état du support et du revêtement d'entente avec le supérieur; - vérifier le support conformément aux obligations de contrôle¹⁶. <p>Travaux préalables</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer les lambourdes et les sous-planchers; - poser les matériaux d'isolation, les sous-couches et les couches intermédiaires; - réaliser un remplissage à sec; - ajuster la hauteur par rapport aux éléments de construction attenants; - colmater les joints - disposer les éléments à poser; - mastiquer/poncer les joints des éléments. <p>(C3)</p>	
--	--	--

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution des problèmes
- 2.3 Souci de la qualité
- 2.6 Comportement écologique

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.5 Civilité et présentation
- 3.6 Résistance

¹⁶ Voir objectif évaluateur 1.1.2.1

2.3 Compétence opérationnelle – poser des revêtements textiles et résilients (t&r)		
<p>Les poseurs de sol-parquet mesurent l'importance d'une pose propre et soignée, conforme aux indications du fabricant. Ils exécutent toutes les opérations en tenant compte des matériaux et utilisent à cet effet en toute sécurité l'outillage et les machines appropriés. Ils consignent les opérations exécutées conformément aux directives.</p>		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise formatrice	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>2.3.1 Matériaux Les poseurs de sol-parquet connaissent la structure, la fonction et l'usage des matériaux suivants:</p> <p>Revêtements</p> <ul style="list-style-type: none"> - revêtements textiles; - résilients; <ul style="list-style-type: none"> - PVC; - linoléum; - caoutchouc; - liège; - autres matériaux synthétiques (polyoléfine, revêtements de sécurité, revêtements de sport; - produits stratifiés. <p>Matériaux auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> -colles sèches et colles aqueuses; -produits d'étanchéité; -systèmes de séparation; -isolation contre bruits d'impact; -isolation thermique; -pare –humidité; -frein vapeur; -matériel de nettoyage. <p>(C2)</p>	<p>2.3.1 Matériaux Est compris dans les objectifs évaluateurs 1.2.3.3 à 1.2.3.8 et 1.2.3.11.</p>	<p>2.3.1 Matériaux Est compris dans les objectifs évaluateurs 1.2.3.3 à 1.2.3.8 et 1.2.3.11.</p>
<p>2.3.2 Appareils/machines Les poseurs de sol-parquet savent comment utiliser, manipuler en toute sécurité et entretenir les outils et machines suivants:</p> <p>Outils</p> <ul style="list-style-type: none"> -alène; 	<p>2.3.2 Appareils/machines/ outils Est compris dans les objectifs évaluateurs 1.2.3.3 à 1.2.3.8 et 1.2.3.11.</p>	<p>2.3.2 Appareils/machines/ outils Est compris dans les objectifs évaluateurs 1.2.3.3 à 1.2.3.8 et 1.2.3.11.</p>

<ul style="list-style-type: none"> -maroufleur de tapis; -marteau à maroufler; -pointe à tracer; -traceur pour plinthes; -ciseaux à moquette; -outils pour escaliers; -ciseaux pour tondre le ve- lours; -lames pour couteau univer- sel; -coupe-jointures; -coupe-lino; -coupe circulaire; -traçoir pour jointures; -traçoir combiné; -rouleau à maroufler; - gouge; -rouleau pour fil à souder; -couteau quart de lune; -rabot à cordon de soudure; - araseur à cordon de sou- dure; -rouleau à lino; -pince à denter; -équerre en acier; -règle en acier; -gabarit de coupe pour esca- lier; -boîte à onglets; - tendeur à tapis complet; -tendeur à genoux; -pinces pour joints; -pistolet à thermosoudure; -marteau de tapissier; -appareil de confection; -cisailles à onglets; -ciseaux à tapis; -ciseaux pour sisal; -tendeur à double tête; -coupe-tapis; -coupe-bords; -coupe circulaire; -pince à joints; -palette de rentrée; -rouleau de pression pour jointures; -marteau spécial. <p>Machines</p> <ul style="list-style-type: none"> -foehn à air chaud; 		
---	--	--

<p>-foehn à souder; -fraiseuse à rainures; -soudeuse automatique; -machine à ourler. (C2)</p>		
<p>2.3.3 Disposition Les poseurs de sol-parquet savent disposer le matériel selon l'ordre d'exécution et inscrire les éléments suivants sur les plans: - motifs de pose; - sens de la pose; - frise périphérique; - coupe apparente; - découpage de l'espace. (C3)</p>	<p>2.3.3 Disposition Je sais reporter sur le support les éléments suivants selon plan: - motifs de pose; - sens de la pose; - frise périphérique; - coupe apparente; - découpage de l'espace. (C3)</p>	<p>2.3.3 Disposition Les poseurs de sol-parquet savent reporter sur le support et selon plan les éléments suivants: - motifs de pose; - sens de la pose; - frise périphérique; - coupe apparente; - découpage de l'espace; - frise/filet. (C3)</p>
<p>2.3.4 Travaux préalables Les poseurs de sol-parquet connaissent la fonction des éléments suivants: - isolation anti -bruits d'impact; - isolation thermique; - barrière contre l'humidité remontante; - pare-vapeur; - séparation du support; - dispositif antistatique. (C3)</p>	<p>2.3.4 Travaux préalables J'exécute les travaux préalables suivants selon les circonstances, les données techniques et les souhaits du client: - isolation anti -bruits d'impact; - isolation thermique; - pare-humidité; - frein vapeur; - séparation du support; - dispositif antistatique. (C3)</p>	<p>2.3.4 Travaux préalables Les poseurs de sol-parquet exécutent les travaux préalables suivants selon les circonstances, les données techniques et les souhaits de l'enseignant: - installer un frein-vapeur; - séparer le support (plaques de séparations); - assurer la capacité de décharge d'électricité statique. (C3)</p>
<p>2.3.5 Pose de revêtements Les poseurs de sol-parquet sont en mesure d'expliquer les différentes étapes des techniques de pose: - encoller les revêtements; - poser avec colle; - confectionner et tendre les revêtements; - pose adhésive; - pose avec des systèmes spéciaux; - pose flottante de produits stratifiés (click); - pose amovible. (C2)</p>	<p>2.3.5 Pose de revêtements Je suis en mesure d'exécuter les différentes étapes des techniques de pose: - encoller les revêtements; - pose avec colle; - confectionner et tendre les revêtements; - pose adhésive; - pose avec des systèmes spéciaux; - pose flottante de produits stratifiés (click); - pose amovible. (C2)</p>	<p>2.3.5 Pose de revêtements Les poseurs de sol-parquet posent les revêtements selon les normes, le support et le type de revêtement avec les techniques suivantes: - pose collée; - pose confectionnée; - pose adhésive; - pose flottante); - pose amovible. (C3)</p>

<p>2.3.6 Exécutions spéciales Les poseurs de sol-parquet connaissent les différentes techniques de réalisation des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - marches et contremarches; - nez de marche; - profilés à gorge; - frises; - motifs selon les souhaits du client; - pose antistatique et conductible. <p>(C2)</p>	<p>2.3.6 Exécutions spéciales Je connais les différentes techniques de réalisation des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - marches et contremarches; - nez de marche; - profilés à gorge; - frises; - motifs selon les souhaits du client; - pose antistatique et conductible. <p>(C2)</p>	<p>2.3.6 Exécutions spéciales Les poseurs de sol-parquet maîtrisent les techniques et tours de main nécessaires à l'exécution des travaux de pose spéciaux suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - marches et contremarches; - nez de marche; - profilés à gorge; - frises; - pose antistatique et conductible. <p>(C3)</p>
<p>2.3.7 Finitions Les poseurs de sol-parquet savent décrire les finitions suivantes et énumérer le matériel nécessaire à leur exécution:</p> <ul style="list-style-type: none"> - thermosoudage, soudage chimique ou assemblage des revêtements résilients; - assemblage de caoutchouc avec masse à deux composants; - profils de finition; - plinthes; - plinthes creuses; - joints élastiques; - profils de raccord. <p>(C2)</p>	<p>2.3.7 Finitions J'exécute les finitions en fonction du revêtement et les prescriptions de l'entreprise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - thermosoudage, soudage chimique ou assemblage des revêtements résilients; - assemblage de caoutchouc avec masse à deux composants; - profils de finition; - plinthes; - plinthes creuses; - joints élastiques; - profils de raccord. <p>(C3)</p>	<p>2.3.7 Finitions Les poseurs de sol-parquet exécutent les finitions en fonction du revêtement et les prescriptions de l'entreprise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - thermosoudage, soudage chimique ou assemblage des revêtements résilients; - profils de finition; - plinthes; - profils de raccord. <p>(C3)</p>
<p>2.3.8 Amélioration Les poseurs de sol-parquet savent expliquer les techniques d'amélioration des surfaces de revêtements:</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage en profondeur; - revêtements; - vitrifications. <p>(C2)</p>	<p>2.3.8 Amélioration Je sais nettoyer les revêtements résilients et les traiter selon les indications du fabricant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage en profondeur; - revêtements; - vitrifications. <p>(C3)</p>	
<p>2.3.9 Instruction Les poseurs de sol-parquet connaissent les opérations d'entretien et savent en communiquer les éléments essentiels aux clients.</p>	<p>2.3.9 Instruction Je sais communiquer les consignes d'entretien aux clients.</p> <p>(C3)</p>	

(C2)		
<p>2.3.10 Procès-verbaux de réception/rapports Les poseurs de sol-parquet connaissent la fonction et la structure des rapports et procès-verbaux de réception de l'ouvrage.</p> <p>Ils savent remplir le procès-verbal de réception et rédigent les rapports journaliers, hebdomadaires, les rapports de travail et les rapports de régie selon instructions. (C3)</p>	<p>2.3.10 Procès-verbaux de réception/rapports Je remplis les procès-verbaux de réception, les rapports journaliers et hebdomadaires, les rapports de régie, selon instructions, et en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - métrés selon normes; - matériel utilisé; - durée du travail; - incidents particuliers; <p>Je m'assure que les donneurs d'ordre signent les procès-verbaux et les rapports à réception de l'ouvrage.</p> <p>Je joins ceux-ci aux mandats d'exécution. (C3)</p>	
<p>2.3.11 Réparations Les poseurs de sol-parquet connaissent les techniques et la marche à suivre pour réparer les moquettes et les revêtements résilients dans les règles de l'art. (C2)</p>	<p>2.3.11 Réparations/entretien Je remplace des éléments du revêtement dans les règles de l'art, avec les techniques et outils appropriés:</p> <p>Pour les revêtements en PVC, j'intègre par soudure de nouveaux éléments dans l'ancien revêtement.</p> <p>Je remplace des éléments des revêtements stratifiés dans les règles de l'art. (C3)</p>	<p>2.3.11 Réparations/entretien Les poseurs de sol-parquet remplacent des éléments du revêtement dans les règles de l'art, avec les techniques et outils appropriés :</p> <p>Pour les revêtements en PVC, ils intègrent par soudure de nouveaux éléments dans l'ancien revêtement. (C3)</p>

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution des problèmes
- 2.3 Souci de la qualité
- 2.6 Comportement écologique

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.5 Civilité et présentation
- 3.6 Résistance

2.4 Compétence opérationnelle – poser des parquets (p)		
Les poseurs de sol-parquet mesurent l'importance d'une pose propre et professionnelle du parquet, en suivant les instructions du fabricant. Ils exécutent tous les travaux en fonction du matériau et utilisent à cet effet les outils et les machines appropriés en les manipulant en toute sécurité. Ils consignent les opérations effectuées conformément aux instructions.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise formatrice	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>2.4.1 Calcul technique Les poseurs de sol-parquet savent calculer les valeurs suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - découpages; - densité en volume; - gonflement et retrait; - point de condensation; - modifications de la masse selon position des anneaux de croissance. <p>(C3)</p>		
<p>2.4.2 Matériel Les poseurs de sol-parquet connaissent la structure, la fonction et les usages du matériel suivants:</p> <p>Parquet</p> <ul style="list-style-type: none"> - parquets à coller; - parquets; - parquets multicouches; - parquets bois debout; - planchers; - parquets massifs; <p>Matériel auxiliaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - colles; - produits d'étanchéité; - système de séparation; - isolation antibruits d'impact; - isolation thermique; - pare-humidité; - barrière-vapeur; - produits de traitements de surface (huile, vernis, cire); - matériel de nettoyage et d'entretien. <p>(C2)</p>	<p>2.4.2 Matériel Est compris dans les objectifs évaluateurs 1.2.4.5 à 1.2.4.11 et 1.2.4.14.</p>	<p>2.4.2 Matériel Est compris dans les objectifs évaluateurs 1.2.4.5 à 1.2.4.11 et 1.2.4.14.</p>

<p>2.4.3 Appareils/machines Les poseurs de sol-parquet savent utiliser, manipuler en toute sécurité et entretenir les outils et machines suivants :</p> <p>Outils</p> <ul style="list-style-type: none"> - scie à araser; - scie égoïne; - scie à onglet; - scie pour huisseries; - divers rabots; - hache de parqueteur; - auxiliaire de serrage pour parquet; - serre-joints pour pose parquet; - massette; - marteau; - marteau nylon sans rebond; - ciseaux à un seul biseau - ciseaux à bois de différentes largeurs; - burins; - poinçon; - tournevis de différentes tailles; - pince plate; - pied de biche; - mèches à bouchon de différentes tailles; - ébarboir; - râpe; - lime plate à métaux; - lime triangulaire; - racloir à parquet; - racloir acier; - spatule dentée; - spatule; - taloche; - équerre; - fausse équerre; - trusquin; - scie sauteuse; - défonceuse; - scie sabre; - scie oscillante; - rabot électrique; - ponceuse. <p>(C2)</p>	<p>2.4.3 Appareils/machines Est compris dans les objectifs évaluateurs 1.2.4.5 à 1.2.4.11 et 1.2.4.14.</p>	<p>2.4.3 Appareils/machines Est compris dans les objectifs évaluateurs 1.2.4.5 à 1.2.4.11 et 1.2.4.14.</p>
--	---	---

<p>2.4.4 Disposition Les poseurs de sol-parquet savent disposer le matériel selon l'ordre d'exécution et inscrire les éléments suivants sur les plans: - motifs de pose; - sens de la pose; - frise/filet. (C3)</p>	<p>2.4.4 Disposition Je sais reporter sur le support les éléments suivants selon plan: - motifs de pose; - sens de la pose; - frise/filet; - répartition dans l'espace. (C3)</p>	<p>2.4.4 Disposition Les poseurs de sol-parquet savent reporter sur le support et selon plan les éléments suivants: - motifs de pose; - sens de la pose; - frise/filet; - répartition dans l'espace. (C3)</p>
<p>2.4.5 Préparation Les poseurs de sol-parquet connaissent la fonction et les usages du matériel suivant: - isolation contre les bruits d'impact; - isolation thermique; - isolation contre l'humidité; - barrière-vapeur; - séparation du support. (C3)</p>	<p>2.4.5 Préparation Je sais préparer le support et installer selon les désirs du client avant la pose du parquet: - isolation contre les bruits d'impact; - isolation thermique; - isolation contre l'humidité; - barrière-vapeur; - séparation du support. (C3)</p>	<p>2.4.5 Préparation Les poseurs de sol-parquet réalisent les travaux préparatoires suivants en amont de la pose, selon les instructions et le type: - monter une barrière-vapeur; - séparation du support. (C3)</p>
<p>2.4.6 Pose de parquet collé Les poseurs de sol-parquet savent décrire les types de colle et leur utilisation pour le: - parquets collés; - parquets deux plis; - parquets multicouches; - parquets bois debout; - planchers; - parquets massifs. (C2)</p>	<p>2.4.6 Pose de parquet collé Je sais coller les parquets suivants conformément aux indications du fabricant: - parquets collés; - parquets deux plis; - parquets multicouches; - parquets bois debout; - planchers; - parquets massifs. sur: - chapes; - chapes/constructions à sec; - revêtements de sol industriels. (C3)</p>	<p>2.4.6 Pose de parquet collé Les poseurs de sol-parquet collent les parquets suivants selon les indications du fabricant: - parquets collés; - parquets deux plis; sur: - chapes; - chapes/constructions à sec. (C3)</p>
<p>2.4.7 Pose de parquet flottant Les poseurs de sol-parquet connaissent les différentes utilisations et les techniques de pose du parquet flottant. (C2)</p>	<p>2.4.7 Pose de parquet flottant Je sais poser les parquets suivants conformément aux indications du fabricant: - parquet massif - parquet multicouche En pose flottante sur les:</p>	<p>2.4.7 Pose de parquet flottant Les poseurs de sol-parquet savent poser du parquet multicouche selon les indications du fabricant. En pose flottante sur: - chapes;</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - chapes; - chapes/constructions à sec; - revêtements de sol industriels. <p>(C3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - chapes/constructions à sec. <p>(C3)</p>
<p>2.4.8 Pose du parquet cloué/vissé Les poseurs de sol-parquet connaissent les différentes utilisations et les techniques de pose du parquet cloué/vissé. (C2)</p>	<p>2.4.8 Pose du parquet cloué, vissé Je sais clouer ou visser le parquet selon les instructions de l'entreprise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - parquet multicouche; - parquet massif; <p>sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - lambourdes; - sous-planchers. <p>(C3)</p>	
<p>2.4.9 Exécutions spéciales Les poseurs de sol-parquet connaissent les différentes techniques de réalisation des constructions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - marches et contremarches d'escaliers; - frises et filet; - motifs (en particulier bâtons rompus, damiers avec frisettes, pointe de Hongrie, cabochons); - sols pour salles de sport; - systèmes de pose spéciaux. <p>(C2)</p>	<p>2.4.9 Exécutions spéciales Je maîtrise les techniques et tours de main nécessaires à la réalisation des travaux suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - marches et contremarches d'escaliers; - frises et filet; - motifs (en particulier bâtons rompus, damiers avec frisettes, pointe de Hongrie, cabochons); - sols pour salles de sport; - systèmes de pose spéciaux. <p>(C3)</p>	<p>2.4.9 Exécutions spéciales Les poseurs de sol-parquet maîtrisent les techniques et tours de main nécessaires à la réalisation des travaux suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - marches et contremarches d'escaliers; - frises et filet; - motifs. <p>(C3)</p>
<p>2.4.10 Finitions Les poseurs de sol-parquet connaissent les matériaux et les usages des profilés suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - profils de finitions; - cornières; - plinthes; - seuils; - joints élastiques; - profils de raccord. <p>(C2)</p>	<p>2.4.10 Finitions J'exécute les finitions en fonction du parquet et conformément aux exigences de l'entreprise pour la pose de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - profils de finitions; - cornières; - plinthes; - seuils; - joints élastiques; - profils de raccord. <p>(C3)</p>	<p>2.4.10 Finitions Les poseurs de sol-parquet exécutent les finitions en fonction du parquet et conformément aux exigences de l'entreprise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - finitions; - profils de finitions; - plinthes; - profils de raccord. <p>(C3)</p>
<p>2.4.11 Traitements de surface</p>	<p>2.4.11 Traitements de surface</p>	<p>2.4.11 Traitements de surface</p>

<p>Les poseurs de sol-parquet connaissent les techniques suivantes de traitement des parquets.</p> <p>Ponçage Ils décrivent: - les opérations de ponçage; - le matériel de ponçage; - les ponceuses.</p> <p>Vitrifier/huiler/cirer Les parqueteurs connaissent les différents traitements de surface du parquet. Ils en maîtrisent - les techniques; - les produits et leurs usages; - les machines et outils.</p> <p>Premier traitement Les poseurs de sol-parquet maîtrisent l'application des premiers traitements (émulsions, huiles et cires) et en connaissent: - les techniques; - les produits et usages spécifiques; - les machines et outils. (C3)</p>	<p>Je ponce le parquet brut, le vitrifie au vernis ou le traite avec de l'huile ou de la cire.</p> <p>Je traite les parquets finis en usine à l'huile, à la cire ou avec des émulsions spécifiques (premier traitement). (C3)</p>	<p>Les poseurs de sol-parquet poncent le parquet brut, le vitrifie au vernis ou le traitent avec de l'huile ou de la cire.</p> <p>Ils traitent les parquets finis en usine à l'huile, à la cire ou avec des émulsions spécifiques (premier traitement) (C3)</p>
<p>2.4.12 Instruction Les poseurs de sol-parquet connaissent les opérations d'entretien et savent en communiquer les éléments essentiels aux clients (C2)</p>	<p>2.4.12 Instruction Je sais communiquer les consignes d'entretien aux clients. (C3)</p>	
<p>2.4.13 Procès-verbaux de réception/rapports Les poseurs de sol-parquet connaissant la fonction et la structure des rapports et procès-verbaux de réception de l'ouvrage.</p>	<p>2.4.13 Procès-verbaux de réception/rapports Je remplis les procès-verbaux de réception, les rapports journaliers et hebdomadaires, les rapports de régie, selon instructions, et en particulier: - métrés selon normes; - matériel utilisé; - durée du travail;</p>	

<p>Ils savent remplir le procès-verbal de réception et rédigent les rapports journaliers, hebdomadaires, les rapports de travail et les rapports de régie selon instructions. (C3)</p>	<p>- incidents particuliers. J'assure que les donneurs d'ordre signent les procès-verbaux et les rapports à réception de l'ouvrage. Je joins ceux-ci aux mandats d'exécution. (C3)</p>	
<p>2.4.14 Réparations Les poseurs de sol-parquet connaissent les techniques et la marche à suivre pour réparer des parquets dans les règles de l'art. (C3)</p>	<p>2.4.14 Réparations/entretien Je sais changer des lames et des éléments du parquet avec les outils et techniques appropriés. J'exécute les réparations selon instructions. Je sais assurer l'entretien du parquet chez le client. (C3)</p>	<p>2.4.14 Réparations/entretien Les poseurs de sol-parquet savent changer des lames et des éléments du parquet avec les outils et techniques appropriés. Ils sont capables d'exécuter des réparations conformément aux instructions. (C3)</p>

Compétences méthodologiques

- 2.1 Techniques de travail et résolution des problèmes
- 2.3 Souci de la qualité
- 2.6 Comportement écologique

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.5 Civilité et présentation
- 3.6 Résistance

2.5 Compétence opérationnelle – assurer la sécurité au travail et la protection de la santé		
<p>Les poseurs de sol-parquet et parquets ont pleinement conscience des dangers que comporte leur activité. Ils savent en identifier les sources et prendre les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et protéger leur santé.</p>		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise formatrice	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>2.5.1 Prescriptions Les poseurs de sol-parquet connaissent les prescriptions légales de protection de la santé¹⁷, les directives de la CFST et de la SUVA. (C2)</p>	<p>2.5.1 Prescriptions Je suis capable d'identifier les sources de danger pour la santé et d'en évaluer les conséquences. Je respecte consciencieusement les règles¹⁸ et dispositions applicables en la matière dans l'entreprise. (C5)</p>	<p>2.5.1 Prescriptions Les poseurs de sol-parquet sont capables d'identifier les sources de danger pour la santé et d'en évaluer les conséquences. Ils respectent consciencieusement les règles¹⁹ et dispositions applicables dans les cours interentreprises. (C5)</p>
<p>2.5.2 Mesures Les poseurs de sol-parquet savent expliquer les mesures de protection de leur santé et de leur environnement selon prescriptions légales, les directives CFST et de la SUVA. (C2)</p>	<p>2.5.2 Mesures Je sais comment me protéger et protéger mes collaborateurs contre les atteintes des voies respiratoires, des yeux, de l'ouïe, contre les lésions cutanées ou les troubles de l'appareil locomoteur. (C3)</p>	<p>2.5.2 Mesures Les poseurs de sol-parquet sont capables de prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs voies respiratoires, leurs yeux, leur ouïe et prévenir les lésions cutanées et les troubles de l'appareil locomoteur, et ont le souci de préserver la santé de leurs collègues. (C3)</p>
<p>2.5.3 Prévention Les poseurs de sol-parquet nomment les mesures de prévention des atteintes à la santé au travail. (C1)</p>	<p>2.5.3 Prévention Je m'engage à respecter systématiquement les modes d'emploi et notices d'utilisation²⁰ et à observer les symboles des produits dangereux et à me tenir aux modes d'emploi des machines.</p>	<p>2.5.3 Prévention Les poseurs de sol-parquet s'engagent à respecter systématiquement les modes d'emploi et notices d'utilisation²¹, à observer les symboles des produits dangereux et à se tenir aux modes d'emploi des machines.</p>

¹⁷ Version du 1^{er} juin 2021

¹⁸ Version du 1^{er} juin 2021

¹⁹ Version du 1^{er} juin 2021

²⁰ Version du 1^{er} juin 2021

²¹ Version du 1^{er} juin 2021

	J'applique les instructions du fabricant. En cas de doute, je m'adresse à mon supérieur. (C3)	Ils appliquent les instructions du fabricant. En cas de doute, ils s'adressent au responsable des cours interentreprises. (C3)
2.5.4 Premiers secours Les poseurs de sol-parquet connaissent les mesures de premiers secours et leur utilité. (C2)	2.5.4 Premiers secours Je sais comment me comporter en cas de blessures ou d'accidents. (C2)	2.5.4 Premiers secours Les poseurs de sol-parquet montrent qu'ils savent se comporter adéquatement en cas de blessures ou d'accident. (C2)

Compétences méthodologiques

- 2.2 Approche globale, fondée sur les processus
- 2.4 Stratégie d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.2 Aptitude à communiquer
- 3.3 Aptitude à gérer les conflits
- 3.4 Esprit d'équipe

2.6 Compétence opérationnelle – veiller à la protection de l'environnement		
Les poseurs de sol-parquet mesurent pleinement les enjeux de la protection de l'environnement. Ils sont capables d'identifier les problèmes d'environnement et de prendre les mesures appropriées pour en assurer la protection.		
Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs entreprise formatrice	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>2.6.1 Normes légales Les poseurs de sol-parquet connaissent les normes légales relevant de la protection de l'environnement, savent les expliquer à partir d'exemples et en connaissent l'incidence sur leur propre travail. (C2)</p>	<p>2.6.1 Normes légales J'applique consciencieusement les normes légales et les directives de l'entreprise. (C3)</p>	
<p>2.6.2 Protection de l'environnement au sein de l'entreprise Les poseurs de sol-parquet connaissent les principes de l'entreprise en matière de protection de l'environnement et savent en identifier les exemples les plus marquants. (C2)</p>	<p>2.6.2 Protection de l'environnement au sein de l'entreprise Je m'emploie à appliquer au quotidien les principes écologiques de l'entreprise. (C3)</p>	<p>2.6.2 Protection de l'environnement aux CI Les poseurs de sol-parquet mettent d'eux-mêmes en pratique les principes de la protection de l'environnement dans les cours interentreprises, en suivant les prescriptions. (C3)</p>
	<p>2.6.3 Manipulation des produits J'évite, réduis, élimine et trie systématiquement les déchets et les substances dangereuses conformément à la loi et aux prescriptions de l'entreprise. (C3)</p>	<p>2.6.3 Manipulation des produits Les poseurs de sol-parquet évitent, réduisent, éliminent et trient systématiquement les déchets et les substances dangereuses conformément à la loi et aux prescriptions des cours interentreprises. (C3)</p>
	<p>2.6.4 Recyclage des matériaux Je distingue les matériaux recyclables des déchets et je recycle les matériaux recyclables conformément aux normes légales et aux exigences de l'entreprise.</p>	<p>2.6.4 Recyclage des matériaux Les poseurs de parquet distinguent les matériaux recyclables des déchets et recyclent les matériaux recyclables conformément aux</p>

	(K4) ²²	normes légales et aux spécifications dans les cours interentreprises. (K4) ²³
--	--------------------	---

Compétences méthodologiques

- 2.2 Approche globale fondée sur les processus
- 2.3 Souci de la qualité
- 2.4 Stratégie d'information et de communication

Compétences sociales et personnelles

- 3.1 Autonomie et responsabilité
- 3.3 Aptitude à gérer les conflits

²² Version du 1^{er} juin 2021

²³ Version du 1^{er} juin 2021

2 Compétences méthodologiques

Les **compétences méthodologiques** donnent aux poseurs de sol-parquet les moyens d'organiser leur travail, d'utiliser rationnellement les matériaux auxiliaires et de réaliser les tâches qui leur sont confiées selon les objectifs qui leur sont assignés.

2.1 Techniques de travail et résolution des problèmes

Pour exécuter leurs tâches professionnelles, les poseurs de sol-parquet recourent à des matériaux, des moyens auxiliaires et des outils, qui leur permettent de travailler de manière organisée, de fixer des priorités, de mettre en place des processus de manière systématique et rationnelle et de garantir la sécurité au travail. Ils planifient leurs tâches par étapes, travaillent de manière ciblée, efficace et écologique.

2.2 Approche globale fondée sur les processus

Les poseurs de sol-parquet sont conscients que leur activité prend place dans un processus économique global et qu'elle participe à la qualité des prestations de leur entreprise, contribuant ainsi à sa prospérité. Ils mettent donc tout en œuvre pour assurer aux clients un travail irréprochable et de haute qualité.

2.3 Souci de la qualité

Les poseurs de sol-parquet mesurent toute l'importance du critère de qualité dans le succès de leur entreprise. Ils s'appliquent quotidiennement à travailler dans cet esprit.

2.4 Stratégie d'information et de communication

L'usage de moyens d'information et de communication modernes est appelé à gagner sans cesse en importance. Les poseurs de sol-parquet en sont conscients et cherchent à transmettre au mieux les informations au sein de l'entreprise et participent à la mise en place de nouveaux systèmes.

2.5 Stratégie d'apprentissage

À l'heure où les exigences professionnelles ne cessent d'évoluer, il faut être disposé à se former tout au long de la vie. Les poseurs de sol-parquet l'ont compris et adoptent des stratégies pour développer leur goût d'apprendre et assurer le succès de leurs efforts de formation.

2.6 Comportement écologique

Le comportement écologique, notamment l'usage économe des matériaux ou l'élimination correcte des produits chimiques et des produits auxiliaires, fait désormais partie du travail quotidien. Les poseurs de sol-parquet sont disposés à respecter scrupuleusement les règles élémentaires de la protection de l'environnement et à identifier en continu les possibles améliorations dans ce domaine.

3 Compétences sociales et personnelles

Les compétences sociales et personnelles des poseurs de sol-parquet acquises lors de l'apprentissage leur donnent les moyens de maîtriser les défis de la communication et du travail en équipe.

3.1 Autonomie et responsabilité

Les poseurs de sol-parquet coopèrent aux processus d'entreprise. Ils sont prêts à prendre et assumer les décisions inhérentes à leur travail, à se perfectionner et à agir consciencieusement.

3.2 Capacité à communiquer

Savoir communiquer est un atout dans l'activité professionnelle, les poseurs de sol-parquet auront appris à faire preuve de franchise et de spontanéité. Ils seront ouverts au dialogue et à la communication.

3.3 Capacité à gérer des conflits

Quand plusieurs personnes doivent collaborer ensemble des conflits peuvent se développer. Les poseurs de sol-parquet en sont conscients. Ils auront appris à réagir en modérateur et à rechercher des solutions constructives.

3.4 Aptitude au travail en équipe

L'exécution d'un travail peut être individuelle ou par équipe. Les poseurs de sol-parquet doivent être capables de travailler en équipe.

3.5 Civilité et présentation

Dans l'exercice de leurs activités, les poseurs de sol-parquet auront appris à s'adapter aux différentes attentes de leurs clients, collègues et supérieurs en matière de langage et de comportements. Ils seront conscients de l'importance de la ponctualité, de la conscience professionnelle ainsi que de la nécessité de porter des vêtements appropriés et de soigner leur présentation.

3.6 Résistance

Dans l'exercice de leur profession les poseurs de sol-parquet peuvent être exposés à une forte charge de travail quand les circonstances l'exigent ils peuvent être appelés à fournir un effort supplémentaire, dans le respect des dispositions légales et conventionnelles.

B Tableau des leçons de l'école professionnelle

Le nombre de leçons et leur répartition sur les différentes disciplines professionnelles et sur les différentes années ont valeur obligatoire. Toute modification requiert l'approbation des autorités compétentes et des associations professionnelles.

Enseignement	1^{ère} année	2^{ème} année	3^{ème} année	Total
Enseignement professionnel	200	200	200	600
Préparation, mesure et contrôle du support	160	40	40	240
Pose de revêtements et de parquet	40	160 (selon orientation)	160 (selon orientation)	360
Culture générale	120	120	120	360
Sport et gymnastique	40	40	40	120
Total des leçons	360	360	360	1080

Pour l'enseignement des connaissances professionnelles, une note générale est attribuée chaque semestre au titre de la "note d'expérience".

L'enseignement complémentaire dans chaque autre spécialisation comprend 320 leçons supplémentaires (2 fois 160 leçons dispensées les deuxième et troisième années de formation). Cet enseignement est proposé dans le cadre d'une année supplémentaire à raison d'une journée de 8 leçons par semaine.

C Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

1. Organe responsable

L'organe responsable des cours interentreprises est le Fonds de la formation professionnelle qui regroupe les deux associations SolSuisse et la Communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet (ISP). Les deux associations y sont paritairement représentées (dénomination: Formation professionnelle Sols & Parquets). Le répondant romand est le GRPS.

L'organe responsable peut mandater des tiers pour l'organisation et la tenue des cours interentreprises.

2. Organes

Les cours interentreprises comptent deux organes:

- a. la commission de surveillance
- b. les commissions des cours

Les cantons organisateurs des cours interentreprises ont droit à une représentation convenable au sein de la commission des cours.

Les commissions des cours se constituent elles-mêmes et se dotent d'un règlement d'organisation des cours.

3. Convocation

La commission des cours émet les convocations individuelles en accord avec l'autorité cantonale compétente. Les convocations sont adressées aux centres de formation professionnelle à l'intention des apprenants.

La participation aux cours interentreprises est obligatoire.

Lorsque les apprenants ne peuvent participer aux cours interentreprises pour cause de force majeure (maladie ou accident attestés par un certificat médical, décès de proches), le formateur communique, immédiatement et par écrit, le motif de l'absence à l'organisateur du cours pour information de l'autorité cantonale.

4. Durée, moment et sujets

4.1 Les cours interentreprises durent:

Cours I	4 ²⁴ journées de 8 heures	1 ^{ère} année de formation
Cours II	4 journées de 8 heures	1 ^{ère} année de formation
Cours III	4 journées de 8 heures	1 ^{ère} année de formation
Cours IV	4 journées de 8 heures	2 ^{ème} année de formation (selon orientation)
Cours V	4 journées de 8 heures	2 ^{ème} année de formation (selon orientation)
Cours VI	4 journées de 8 heures	5 ^{ème} semestre (selon orientation)

Dans l'enseignement complémentaire destiné à l'autre spécialisation, les apprenants fréquentent les cours IV à VI.

²⁴ Version du 1^{er} juin 2021

4.2 Teneur des cours interentreprises:

Cours I²⁵

- analyser les mandats de travail et établir les documents de planification (objectif évaluateur 1.1)
- installer le chantier et préparer le support (objectif évaluateur 2.2)
- assurer la sécurité au travail et la protection de la santé (compétence opérationnelle 2.5)
- veiller à la protection de l'environnement (objectif évaluateur 2.6)

Cours II

- organiser les processus de travail personnels (compétence opérationnelle 2.1)
- installer le chantier et préparer le support (compétence opérationnelle 2.2)
- assurer la sécurité au travail et la protection de la santé (compétence opérationnelle 2.5)
- veiller à la protection de l'environnement (compétence opérationnelle 2.6)

Cours III

Mesurer, contrôler et préparer le support (compétence opérationnelle 1.2)

Cours IV (t&r)

Orientation revêtements textiles et résilients (t&r);

Poser des revêtements textiles et résilients (compétence opérationnelle 2.3)
(gabarits, réparations de marches, pose de revêtements textiles et résilients.

Cours IV (p)

Poser des parquets (compétence opérationnelle 2.4)

(Travaux sur escaliers: gabarits, réparation de marches, pose de parquet)

Cours V (t&r)

Poser des revêtements textiles et résilients (compétence opérationnelle 2.3)

(travaux de pose, travaux spéciaux, réparations, traitement de surface et entretien)

Cours V (p)

Poser des parquets (compétence opérationnelle 2.4)

(travaux de revêtement, travaux spéciaux, réparations, traitement de surface et entretien)

Cours VI (t&r)

Poser des revêtements textiles et résilients (compétence opérationnelle 2.3)

(travaux spéciaux sur ordre d'exécution)

Cours VI (p)

Poser des parquets (compétence opérationnelle 2.4)

(travaux spéciaux sur ordre d'exécution)

Total des cours interentreprises: 24²⁶ jours

²⁵ Version du 1^{er} juin 2021, énumération des compétences opérationnelles

²⁶ Version du 1^{er} juin 2021

D Procédure de qualification

1. Organisation

L'examen final a lieu dans l'entreprise formatrice ou une autre entreprise adéquate, à l'école professionnelle ou dans un centre de cours interentreprises. Un poste de travail et les équipements nécessaires sont mis en parfait état à la disposition des apprentis. La convocation à l'examen indique le matériel qu'ils doivent apporter.

2. Domaines de qualification

2.1 Travail pratique

Ce volet d'examen sert à vérifier, sous forme d'un travail pratique prescrit (TPP) d'une durée de 24 heures, que l'apprenant a atteint les objectifs évaluateurs de l'entreprise formatrice et des cours interentreprises. Le domaine de qualification englobe:

- Position 1: Préparation, mesure et contrôle du support
- Position 2: pose de revêtements et de parquets (coefficient 4)

2.2 Connaissances professionnelles

Ce volet d'examen sert à vérifier, par un examen écrit de 2 ½ heures et un examen oral de ½ heure que l'apprenti a atteint les objectifs évaluateurs de l'école professionnelle. Le domaine de qualification englobe:

- Position 1 Préparation, mesure et contrôle du support / pose de revêtements et de parquets (examen écrit de 2 ½ heures)
- Position 2 Préparation, mesure et contrôle du support / pose de revêtements et de parquets (examen oral d'une ½ heure)

2.3 Analyser les mandats de travail et établir les documents de planification

Cet examen écrit d'une durée de 2 heures s'attache à vérifier si l'apprenant a atteint les objectifs évaluateurs de l'enseignement professionnel. L'examen correspond au domaine de spécialisation et porte sur la compétence opérationnelle 1.1.

2.4 Culture générale

L'examen final de culture générale est régi par l'ordonnance de l'OFFT concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

3. Note d'expérience

La note d'expérience correspond à la moyenne, arrondie à la première décimale, des notes concernant:

- a. l'enseignement des connaissances professionnelles;
- b. les cours interentreprises.

La note de l'enseignement des connaissances professionnelles résulte de la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes correspondantes des bulletins semestriels.

La note des cours interentreprises correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes des contrôles de compétence.

4. Evaluation

Les conditions de réussite, le calcul et la pondération des notes sont régis par l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale.

E Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation des poseurs de sol – parquet CFC entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

Pour l'association SolSuisse

5036 Oberentfelden, 16 décembre 2011

Président:
René Bossert

Directeur:
Daniel Heusser

Pour l'association GRPS

1131, Tolochenaz, 16 décembre 2011

Président:
Claude Heimo

Secrétaire:
Dominique Martin

Pour l'association ISP

4502 Soleure, 16 décembre 2011

Président:
Bruno Durrer

Directeur:
Walter Pretelli

Le présent plan de formation a été approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie au terme de l'article 8 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de poseur/poseuse de sol – parquet CFC du 16 décembre 2011.

Berne, 16 décembre 2011

OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

La directrice:
Prof. Dr. Ursula Renold

F Changements dans le plan de formation²⁷

En raison de l'évolution des exigences professionnelles, les modifications suivantes ont été apportées:

Partie A Compétences opérationnelles

1.1.3 Mandats de travail rev. textiles et résilients (t&r)	Entreprise et CI: Formulation complétée
1.1.3 Mandats de travail parquet (P)	Entreprise et CI: Formulation complétée
2.5.1 Prescriptions	Ecole prof., entreprise et CI: Formulation précisée
2.5.3 Prévention	Entreprise et CI: Formulation précisée
2.6.4 Recyclage des matériaux	Entreprise et CI: nouvel objectif évaluateur

Partie C Organisation, répartition et durée des cours interentreprises

Le nombre total de cours interentreprises augmente de 22 à 24 jours.

Le cours I augmente de 2 à 4 jours.

Cours	Changements
Cours I	1.1.3 Mandats de travail > Objectif évaluateur complété 2.6.4 Recyclage des matériaux > Nouvel objectif évaluateur

Annexe

Annexe 2 «Les mesures d'accompagnement de la sécurité au travail et protection de la santé» ont été intégrés dans le plan de formation.

Disposition transitoire

Les modifications apportées au plan de formation du 1^{er} juin 2021 s'appliquent aux apprentis qui ont commencé leurs formations après le 1^{er} janvier 2021.

Entrée en vigueur

Les modifications du plan de formation du 1^{er} juin 2021 entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2021.

Pour l'association SolSuisse

5036 Oberentfelden, le

Président:
René Bossert

Directeur:
Daniel Heusser

Pour l'association GRPS

1131 Tolochenaz, le

Président:
Lionel Jotterand

Secrétaire:
Serge Jacquin

²⁷ Version du 1^{er} juin 2021

Pour l'association ISP

3627 Heimberg, le

Président:
Bruno Durrer

Directeur:
Mark Teutsch

Le SEFRI approuve la modification du plan de formation

Berne, le 1^{er} juin 2021

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Rémy Hübschi
Vice-directeur, chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe au plan de formation

Annexe 1: Index des documents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale

Document	À commander auprès de :
Ordonnance sur la formation professionnelle initiale des poseurs de sol - parquet CFC du 16 décembre 2011	<p><i>Version électronique</i> Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) http://www.sbf.admin.ch</p> <p><i>Version imprimée</i> Office fédéral des constructions et de la logistique http://www.bundespublikationen.admin.ch</p>
Plan de formation du 16 décembre 2011 (Etat au 1 ^{er} juin 2021)	<p>SolSuisse, Industriestrasse 23, 5036 Oberentfelden www.bodenschweiz.ch</p> <p>Communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet, Winterhaldenstrasse 14a, 3627 Heimberg www.parkett-verband.ch.</p> <p>Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sol, en Riond-Bosson, 1131 Tolochenaz www.grps.ch</p>
Guide méthodique à l'intention de l'entreprise	<p>SolSuisse, Industriestrasse 23, 5036 Oberentfelden www.bodenschweiz.ch</p> <p>Communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet, Winterhaldenstrasse 14a, 3627 Heimberg www.parkett-verband.ch.</p> <p>Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sol, en Riond-Bosson, 1131 Tolochenaz www.grps.ch</p>
Programme d'enseignement professionnel	<p>SolSuisse, Industriestrasse 23, 5036 Oberentfelden www.bodenschweiz.ch</p> <p>Communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet, Winterhaldenstrasse 14a, 3627 Heimberg www.parkett-verband.ch.</p> <p>Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sol, en Riond-Bosson, 1131 Tolochenaz www.grps.ch</p>

<p>Guide méthodique type pour les cours interentreprises</p>	<p>SolSuisse, Industriestrasse 23, 5036 Oberentfelden www.bodenschweiz.ch</p> <p>Communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet, Winterhaldenstrasse 14a, 3627 Heimberg www.parkett-verband.ch.</p> <p>Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sol, en Riond-Bosson, 1131 Tolochenaz www.grps.ch</p>
<p>Règlement d'organisation des cours interentreprises</p>	<p>SolSuisse, Industriestrasse 23, 5036 Oberentfelden www.bodenschweiz.ch</p> <p>Communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet, Winterhaldenstrasse 14a, 3627 Heimberg www.parkett-verband.ch.</p> <p>Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sol, en Riond-Bosson, 1131 Tolochenaz www.grps.ch</p>
<p>Dossier de formation</p>	<p>SolSuisse, Industriestrasse 23, 5036 Oberentfelden www.bodenschweiz.ch</p> <p>Communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet, Winterhaldenstrasse 14a, 3627 Heimberg www.parkett-verband.ch.</p> <p>Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sol, en Riond-Bosson, 1131 Tolochenaz www.grps.ch</p>
<p>Directives sur la procédure de qualification</p>	<p>SolSuisse, Industriestrasse 23, 5036 Oberentfelden www.bodenschweiz.ch</p> <p>Communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet, Winterhaldenstrasse 14a, 3627 Heimberg www.parkett-verband.ch.</p> <p>Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sol, en Riond-Bosson, 1131 Tolochenaz www.grps.ch</p>
<p>Équipement minimal de l'entreprise formatrice</p>	<p>SolSuisse, Industriestrasse 23, 5036 Oberentfelden www.bodenschweiz.ch</p> <p>Communauté d'intérêts marché Suisse du Parquet, Winterhaldenstrasse 14a, 3627 Heimberg www.parkett-verband.ch.</p>

	Groupe romand des parqueteurs et poseurs de sol, en Riend-Bosson, 1131 Tolochenaz www.grps.ch
Rapport de formation	Centre suisse de services Formation professionnelle, www.sdbb.ch
Formulaire des notes	Centre suisse de services Formation professionnelle, www.sdbb.ch

Annexe 2: Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, en raison de leur nature ou des conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissances, aux travaux dangereux mentionnés à l'art. 5 de l'ordonnance sur la formation des poseurs / poseuses de sol-parquet CFC, pour autant que les mesures d'accompagnement ci-après soient respectées:

Dérogations à l'interdiction d'employer des jeunes à des travaux dangereux (base: check-list SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (Désignation selon check-list SECO)
3a	Les travaux qui dépassent objectivement les capacités physiques des jeunes. a) La manutention manuelle de charges de plus de 15 kg pour les jeunes hommes jusqu'à 16 ans 19 kg pour les jeunes hommes jusqu'à 16 - 18 ans 11 kg pour les jeunes femmes jusqu'à 16 ans 12 kg pour les jeunes femmes de 16 à 18 ans
3c	Travail régulièrement effectué pendant plus de 2 heures par jour dans une posture courbée, tordue ou inclinée latéralement, ou partiellement à genoux, accroupie ou couchée.
4c	Travaux exposant à un bruit dangereux pour l'ouïe (bruit continu, bruit impulsif). Exposition au bruit à partir d'un niveau de pression sonore journalier équivalent à LEx de 85 dB (A).
4d	Travaux avec des outils de fortes secousses ou vibrations
4e	Travaux avec des agents sous pression (gaz, vapeurs, liquides).
5a	Travaux impliquant un danger notable d'incendie ou d'explosion. a) Travaux avec des substances ou des préparations présentant des dangers physiques tels que l'explosivité et l'inflammabilité : 1. les substances et préparations instables et explosives présentant des risques physiques tels que l'explosivité et l'inflammabilité :

	<ol style="list-style-type: none"> 2. les gaz inflammables (H220, H221 - précédemment R12). 3. aérosols inflammables (H222 - précédemment R12) 4. liquides inflammables (H224, H225 - précédemment R12) 5. peroxydes organiques (H240, H241 - précédemment R12) 6. substances et préparations réactives (H250, H260, H261 - précédemment R15, R17) 7. agents oxydants (H270, H271 - précédemment R9)
5b	<p>Travaux avec des agents chimiques présentant des risques physiques importants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les matières, substances et préparations qui, sous forme de gaz, vapeurs, fumées ou poussières, forment un mélange inflammable avec l'air, notamment la poussière de farine et de bois.
6a	<p>Travaux impliquant une exposition dangereuse pour la santé (inhalation - par les voies respiratoires, dermique - par la peau, orale - par la bouche) ou présentant un risque d'accident correspondant.</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Travaux avec des substances ou des préparations classées avec au moins une des mentions de danger suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 2. corrosion cutanée (H314) 4. toxicité spécifique pour certains organes cibles après exposition répétée (H373) 5. sensibilisation respiratoire (H334) 6. sensibilisation de la peau (H317)
6b	<p>Travaux comportant un risque considérable de maladie ou de toxicité.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Les matières, substances et préparations (notamment les gaz, vapeurs, fumées, poussières) qui présentent l'une des propriétés mentionnées à la lettre a, telles que les gaz de fermentation, les fumées de goudron, les fumées de soudage, les poussières d'amiante et de quartz, les poussières de farine et les poussières de bois de hêtre et de chêne. 2. Les objets d'où s'échappent des substances ou des préparations ayant des propriétés conformes à la lettre a.
8a	<p>Travaux avec des moyens de transport ou des équipements de travail en mouvement.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. chariots de manutention avec siège du conducteur ou plate-forme du conducteur, 3 les systèmes de transport combiné, constitués notamment de convoyeurs à bande et à chaîne, d'élévateurs à godets, de convoyeurs aériens et à rouleaux, de dispositifs de rotation, de déplacement et de basculement, les monte-charge spéciaux, les plates-formes élévatrices ou les transstockeurs, 4. les convoyeurs à crémaillère dans les entrepôts à hauts rayonnages pour le stockage de charges unitaires, à savoir les conteneurs et les marchandises palettisées,

Plan de formation en application de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du poseuse de sol-parquet/poseur de sol-parquet

8b	Travaux sur des équipements comportant des pièces mobiles dont les zones dangereuses ne sont pas protégées ou ne sont protégées que par des protections réglables, en particulier Points de traction, points de cisaillement, points de coupe, points de perçage, points d'accrochage, points d'écrasement et points d'impact.
8c	Travaux avec des machines ou des installations en fonctionnement ou en entretien spécial présentant un risque élevé d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.
10c	Travaux en dehors d'un lieu de travail fixe, en particulier 2. pendant le travail sur le chantier et lors du nettoyage de la construction.

Travail (travaux) dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Dérégation ²⁹	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ²⁸										
				Formation des apprentis			Instruction des personnes en formation		Surveillance des personnes en formation					
						Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EPS			En permanence	Fréquentement	Occasionnellement	
CO = compétence opérationnelle			LC = Liste de contrôle; F = Feuillet	AA = année d'apprentissage, CI = cours interentreprises										
Réception / expédition de marchandises, stockage : Déplacer des marchandises manuellement et avec des chariots de manutention CO 2.1	<ul style="list-style-type: none"> - Surcharge du système musculo-squelettique ou de certaines parties du corps. - Moyens de transport mobiles - Broyage - Être frappé - Blessures par arme blanche ou par coupure 	3a 8a 8b	<p>Maîtriser le danger (fiche SUVA 88154)</p> <p>Manutention de charges (fiche CFST 6245)</p> <p>Alléger la charge (SUVA LC 67199)</p> <p>Soulever et porter correctement une charge (fiche SUVA 44018/2)</p> <p>Chargement manuel de véhicules (SUVA LC 67093)</p> <p>Formation et instruction pour chariots de manutention (CFST directive 6518)</p>	1. AA	CI 1	1. AA	<p>Informieren, Anleiten und praktische Anwendung</p> <p>Einsatz von Gegengewichtsgabelstapler 4-tägige Fahrschule mit Prüfung. Einsatz von Deichselgeräten mit Ausbildung im Betrieb (Ausbildungsnachweis)</p>	Dès la 1 ^{re} AA	AR F 1 ^{re} / 2 ^e AA	3 ^e AA				

²⁸ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'OrFo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

²⁹ Nombre selon la liste de contrôle du SECO "Travaux dangereux dans la formation professionnelle initiale".

Travail (travaux) dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Déro-gation ²⁹	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ²⁸			Surveillance des personnes en formation			
				Formation des ap- prentis	Instruction des personnes en formation		En per- ma- nence	Fré- quem- ment	Occa- sion- nelle- ment	
				Forma- tion en entre- prise	Appui durant les CI	Appui de l'EPS				
CO 2.6	- Risque d'incendie et d'explosion	5a	Chariots à timon (SUVA LC 67046) Stockage de liquides facilement inflammables (SUVA LC 67071) Liquides inflammables, entreposage et manipulation (CFST directive 1825) Produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment (fiche SUVA 44013) AEAI 26-15, partie 5.2.2							
Enlever les anciens revêtements (manuellement ou mécaniquement) CO 2.2	Surcharge du système musculo-squelet-tique ou de certaines parties du corps. Travail > 2 heures en position penchée ou tordue, parfois à genoux Exposition au bruit Vibrations Brûlure, pincement des doigts. doigts, piqûres, coupures ou de creuser avec des outils outils ou produits pièces mobiles de machines Pièces volantes machines sous pression diènes Exposition à la poussière et vapeurs	3a 3c 4c 4d 8b 4g 6b	Manutention de charges (fiche CFST 6245) Appréciation des contraintes physiques au poste de travail – Instructions (SUVA 66128) Les pros protègent leurs genoux (SUVA 88213) Bruit gênant (fiche d'information SUVA 66058) Protection auditive (SUVA LC 67020) Vibrations main-bras (fiche SUVA 84037) Vibration sur le lieu de travail (SUVA 67070) Équipement de protection individuelle (SUVA LC 67091) Risques mécaniques sur les machines (SUVA LC 67113) Outils à main électriques (SUVA LC 67092) Air comprimé (SUVA LC 67054) Reconnaître l'amiante - agir correctement (SUVA 84024)	1./2. AA	CI 1	1. AA	Information, instruction, dé- monstration et application pra- tique	Dès la 1 ^{re} AA	AR F 1 ^{re} / 2 ^e AA	3 ^e AA

Travail (travaux) dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Déro-gation ²⁹	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ²⁸			Surveillance des personnes en formation			
				Formation des apprentis	Instruction des personnes en formation		En permanence	Fré-quentement	Occa-sion-nelle-ment	
			Revêtements muraux et de sol contenant de l'amiante (SUVA 33048-33050) Masques de protection respiratoire contre les poussières (SUVA 66113) Explosions de poussières IVSS 2044 (pages 18-22) Protection de la peau au travail (SUVA LC 67035) Aspects de santé au travail des dommages causés par les vibrations (SUVA 2869/16)							
Travaux et contact avec des matériaux contenant de l'amiant CO 2.2	Inhalation de poussière d'amiant	6c	Reconnaître l'amiant - agir correctement (SUVA 84024) Revêtements muraux et de sol contenant de l'amiant (SUVA 33048-33050) Carreleur/monteur de four (SUVA 84063) Masques de protection respiratoire contre les poussières (SUVA 66113)	1./2./3. AA	CI 1	1. AA	Information, application pratique et assistance par les employés	1. - 3. AA		
Pose de revêtements textiles et résiliants CO 1.2 CO 2.1 CO 2.2 CO 2.3	Surcharge du système musculo-squelettique du système musculo-squelettique ou parties du corps Brûlures, doigts coincés, parties du corps poinçonnées, coupées ou décapées Eléments expulsés Blessures par la poussière ou les vapeurs Exposition au bruit Chocs et vibrations	3a 3c 8b	Manutention de charges (fiche CFST 6245) Les pros protègent leurs genoux (SUVA 88213) Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines (SUVA LC 67113) L'électricité en toute sécurité (SUVA Brochure 44087) Équipement de protection individuelle (SUVA LC 67091) Emploi de solvants (SUVA LC 67013) Acides et bases (SUVA LC 67084)	1./2./3. AA	CI 2 CI 4-6	1.-3. AA	Connaître les symboles SGH et être capable d'interpréter la signification des phrases H et P. Connaître les obligations et les responsabilités en matière de sécurité et de protection (y compris celles des tiers). Savoir choisir les équipements de protection appropriés et les utiliser correctement.	Dès la 1 ^{re} AA	AR F 1 ^{re} / 2 ^e AA	3 ^e AA

Travail (travaux) dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Déro-gation ²⁹	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ²⁸						
				Formation des ap- prentis	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en for- mation				
				Forma- tion en entre- prise	Appui durant les CI	Appui de l'EPS		En per- ma- nence	Fré- quem- ment	Occa- sion- nelle- ment
	<p>Chutes d'objets</p> <p>Mouvements sous charge répétés et en série</p> <p>Mise en charge de l'appareil locomoteur ou d'autres parties du corps</p> <p>Danger d'incendie (en partie pour les produits de nettoyage)</p> <p>Allergies, eczéma de contact, irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires lors de l'utilisation de solvants, de produits chimiques et d'enduits</p> <p>Inhalation de produits nocifs. Exposition à la poussière et aux vapeurs.</p> <p>Risque causé par les produits destinés aux barrières d'humidité et aux charges : H315 Provoque une irritation de la peau H317 Peut provoquer une réaction allergique de la peau H318 Provoque des lésions oculaires graves H319 Provoque une grave irritation des yeux</p> <p>Danger dû aux adhésifs L'étiquetage SGH n'est pas applicable pour les adhésifs utilisés (exception : pour les adhésifs de contact pour profilés). H225 Liquide et vapeur hautement inflammables. H319 Provoque une grave irritation des yeux H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.</p>	<p>5a</p> <p>5b</p> <p>6b</p> <p>6a</p>	<p>Les produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment (SUVA F 44013)</p> <p>Manipulation sûre des produits chimiques dans l'entreprise (SECO 710.245)</p> <p>Site Internet «cheminfo»</p> <p>Protection de la peau au travail (SUVA LC 67035)</p>				<p>Lire les fiches de données de sécurité</p>			

Travail (travaux) dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Déro-gation ²⁹	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ²⁸			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation des apprentis	Formation en entreprise	Appui durant les CI		Appui de l'EPS	En-permanence	Fré-quent
Pose de parquet CO 1.2 CO 2.1 CO 2.2 CO 2.4	Surcharge du système musculo-squelet-tique ou de certaines parties du corps Tra-vail > 2 heures en position courbée ou tor-due, parfois à genoux Exposition au bruit Chocs et secousses (vibrations main-bras) Pincement, piqûre, coupure ou creusement des doigts Pièces volantes Pièces mobiles des machines Risque d'incendie Allergies, eczéma de contact, irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires lors de l'utilisation de solvants, de produits chimiques et d'enduits Inhalation de produits nocifs Risque causé par les produits destinés aux barrières d'humidité et aux charges : H315 Provoque une irritation de la peau H317 Peut provoquer une réaction aller-gique de la peau H318 Provoque des lésions oculaires graves H319 Provoque une grave irritation des yeux Danger dû aux adhésifs L'étiquetage SGH n'est pas applicable pour les colles utilisées (exception : les colles PUR). H334 Peut provoquer une allergie, des symptômes asthmatiques ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.	3a 3c 4c 4d 8b 5a 5b 6b 6a	Manutention de charges (fiche CFST 6245) Appréciation des contraintes physiques au poste de travail (SUVA 66128) Les pros protègent leurs genoux (SUVA 88213) Bruit gênant (fiche d'information SUVA 66058) Protecteurs d'ouïe (SUVA LC 67020) Vibrations main-bras (fiche SUVA 84037) Vibrations au poste de travail (SUVA 67070) Phénomènes dangereux mécaniques liés aux ma-chines (SUVA LC 67113) L'électricité en toute sécurité (SUVA Brochure 44087) Equipements de protection individuelle (EPI) (SUVA LC 67091) Scies à tronçonner et à ongles (SUVA 67125) Travailler sûr à la scie circulaire à table (SUVA F 44023) Scie circulaire à table (SUVA CL 67002) Machines électriques portatives (SUVA LC 67092) Emploi de solvants (SUVA LC 67013) Règles destinées à prévenir les accidents causés par les incendies et les explosions, de même que les maladies professionnelles, lors de l'utilisation de résines synthétiques (SUVA D 1854) Acides et bases (SUVA LC 67084) Protection de la peau au travail (SUVA LC 67035) Résines réactives (SUVA LC 67063)	1./2./3. AA	CI 3 -6	1.-3. AA	Démonstration, utilisation pra-tique et information. Instruction de la part des col-laborateurs. Utilisation de l'équipement de protection Surveillance de la durée d'uti-lisation des machines Etudier le mode d'emploi des machines Connaître les symboles SGH et être capable d'interpréter la signification des phrases H et P. Connaître les obligations et les responsabilités en matière de sécurité et de protection (y compris celles des tiers). Savoir choisir les équipe-ments de protection approp-riés et les utiliser correcte-ment. Lire les fiches de données de sécurité	Dès la 1 ^{re} AA	AR F 1 ^{re} / 2 ^e AA	3 ^e AA

Travail (travaux) dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Déro-gation ²⁹	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ²⁸			Surveillance des personnes en formation			
				Formation des ap- prentis	Instruction des personnes en formation		En- per- ma- nence	Fré- quem- ent	Oc- casion- nelle- ment	
	H373 Peut provoquer des lésions aux or-ganes en cas d'exposition prolongée ou ré-pétée. H315 Provoque une irritation de la peau H317 Peut provoquer une réaction aller-gique de la peau H319 Provoque une grave irritation des yeux H332 Nocif par inhalation H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires		Pulvérisation au pistolet de vernis et peintures po-lyuréthane (SUVA 44054) Manipulation sûre des produits chimiques dans l'en-treprise (SECO 710.245) Nanoparticules et particules ultrafines sur le lieu de travail (Page d'accueil de la SUVA) Masques de protection respiratoire contre les pous-sières (SUVA 66113) Poussières dangereuses pour la santé (SUVA CL 67077)							
Traitements de surface des par-quets (ponçage, huilage, vitrification) CO 2.4	Surcharge du système musculo-squelet-tique ou de certaines parties du corps. La pollution sonore Chocs et vibrations (vibrations main-bras) Pièces mobiles des machines Pièces volantes Huiles auto-inflammables (sur chiffons) Exposition aux poussières Inhalation de substances dangereuses pour la santé (y compris les nanomatériaux) Danger dû aux produits chimiques utilisés pour le traitement de surface : H226 Liquide et vapeur inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	3a 3c 4c 4d 8b 5b 6b 6a	Manutention de charges (fiche CFST 6245) Appréciation des contraintes physiques au poste de travail – Instructions (SUVA 66128) Nuisances sonores aux postes de travail (SUVA Feuillelet d'information 66058) Protecteurs d'ouïe (SUVA LC 67020) Phénomènes dangereux mécaniques liés aux ma-chines (SUVA LC 67113) Jetez le chiffon contenant l'huile dans un récipient fermé. L'électricité en toute sécurité (SUVA Brochure 44087) Machines électriques portatives (SUVA LC 67092) Equipements de protection individuelle (EPI) (SUVA LC 67091) Les produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment (SUVA F 44013)	1./2. AA	CIK 1./3 ./6.	Dès 2. AA	Information démonstration et utilisation pratique Port de l'équipement de pro-tection Surveillance de la durée d'uti-lisation des machines Etudier du mode d'emploi des machines Connaître les symboles SGH et être capable d'interpréter la signification des phrases H et P. Connaître les obligations et les responsabilités en matière de sécurité et de protection (y compris celles des tiers). Savoir choisir les équipe-ments de protection approp-riés et les utiliser correcte-ment.	Dès la 1 ^{re} AA	AR F 1 ^{re} / 2 ^e AA	3 ^e AA

Travail (travaux) dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Déro-gation ²⁹	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ²⁸			Surveillance des personnes en formation	En-permanence	Fré-quent	Occa-sion-nelle-ment
				Formation des ap-prentis	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation				
				Forma-tion en entre-prise	Appui durant les CI	Appui de l'EPS				
			Emploi de solvants (SUVA LC 67013) Acides et bases (SUVA LC 67084) Manipulation sûre des produits chimiques dans l'entreprise (SECO 710.245) Site internet «cheminfo» Poussières nocives (SUVA LC 67077) Page d'accueil SUVA "Nanomatériaux: protection de la santé sur le lieu de travail". Explosions de poussières IVSS 2044 (pages 18-22)				Étudier les fiches de données de sécurité			
Travaux de nettoyage CO 2.2	Surcharge du système musculo-squelet-tique ou parties du corps Bruit Vibrations Risques mécaniques sur la machine respiratoires lors de l'utilisation de solvants et de produits chimiques. Danger dû aux agents de nettoyage : H 318 Provoque des lésions oculaires graves H315 Provoque une irritation de la peau Danger dû au produit de nettoyage des outils (diluant nitro) : H225 Liquide et vapeur hautement inflammables. H373 Peut provoquer des lésions aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée.	3a 4c 4d 8b 5b 6b 6a	Manutention de charges (fiche CFST 6245) Appréciation des contraintes physiques au poste de travail – Instructions (SUVA 66128) Nuisances sonores aux postes de travail (SUVA Feuillelet d'information 66058) Vibrations transmises au système bras-main (SUVA Dépliant 84037) Vibrations au poste de travail (SUVA 67070) Machines électriques portatives (SUVA LC 67092) Contact avec des substances dangereuses Emploi de solvants (SUVA LC 67013) Equipements de protection individuelle (EPI) (SUVA LC 67091) Protection de la peau au travail (SUVA LC 67035) Manipulation sûre des produits chimiques dans l'entreprise (SECO 710.245)	1./2. AA	CI 1	1 ^{re} AA	Information démonstration et utilisation pratique Connaître les symboles SGH et être capable d'interpréter la signification des phrases H et P. Connaître les obligations et les responsabilités en matière de sécurité et de protection (y compris celles des tiers). Savoir choisir les équipements de protection appropriés et les utiliser correctement. Port de l'équipement de protection Etude du mode d'emploi des machines	Dès la 1 ^{re} AA	AR F 1 ^{re} / 2 ^e AA	3 ^e AA

Travail (travaux) dangereux (sur la base des compétences opérationnelles)	Danger(s)	Déro-gation ²⁹	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ²⁸			Surveillance des personnes en formation			
				Formation des apprentis	Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation	En permanence	Fré-quent	Occa-sion-nelle-ment	
				Forma-tion en entre-prise	Appui durant les CI	Appui de l'EPS				
	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation de la peau H319 Provoque une grave irritation des yeux H336 Peut provoquer somnolence et vertiges.		L'utilisation du nitro diluant par les femmes enceintes n'est pas autorisée. Des exceptions peuvent être approuvées par le médecin du travail (après une analyse des risques). Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52)							
Travaux de maintenance et d'entretien CO 2.2	Mise en charge de l'appareil locomoteur Démarrage inopiné Plaies par coupure, poinçonnage et décapage Éléments mobiles non protégés	3a 8b 6g	Manutention de charges (fiche CFST 6245) Alléger la charge (SUVA LC 67199) Phénomènes dangereux mécaniques liés aux machines (SUVA LC 67113) L'électricité en toute sécurité (SUVA 44087) Mesures de protection contre les démarrages intempestifs (SUVA LC 67075) Air comprimé (SUVA LC 67054) Planifier et surveiller la maintenance (SUVA instruction 66121)	1 ^{re} AA	CI 1	1 ^{re} AA	Instruction, démonstration et remise de fiches techniques Instruction de la part des col-laborateurs Etude du mode d'emploi des machines	1 ^{re} AA	AR F 1 ^{re} / 2 ^e AA	3 ^e AA

Légende: CI: cours interentreprises; EPS: école professionnelle spécialisée; LC = liste de contrôle; F = feuillet; D = directive, ARF = après achèvement réussi de la formation, AA = année d'apprentissage